

# **Comment les organisations citoyennes peuvent observer l'abus des ressources publiques dans les élections**

**Un document d'orientation du NDI**

**2021**

**National Democratic Institute**

**Laura Grace**

# Contents

<b>I. RÉSUMÉ EXÉCUTIF</b>	<b>1</b>
<b>II. CADRE ET DÉFINITIONS</b>	<b>3</b>
<b>III. CONCEVOIR UN PLAN DE SUIVI EFFICACE</b>	<b>6</b>
<b>IV. MONITORING DE L'ABUS DES RESSOURCES INSTITUTIONNELLES</b>	<b>17</b>
<b>V. MONITORING DE L'ABUS DES RESSOURCES COERCIVES</b>	<b>26</b>
<b>VI. MONITORING DE L'ABUS DES RESSOURCES RÉGLEMENTAIRES</b>	<b>33</b>
<b>VII. MONITORING DE L'ABUS DES RESSOURCES BUDGÉTAIRES</b>	<b>37</b>
<b>VIII. AUTRES TYPES D'ABUS DES RESSOURCES PUBLIQUES</b>	<b>43</b>
<b>IX. COMMUNIQUER LES RÉSULTATS</b>	<b>44</b>
Annexe A : Echantillons des questions d'entretien des informateurs clés	<b>48</b>
Annexe B : Ressources	<b>54</b>
Annexe C : Engagements internationaux sur lutte contre la corruption politique lors des élections	<b>57</b>



# I. RÉSUMÉ EXÉCUTIF

La corruption politique détourne les ressources publiques au profit de quelques-uns, tout en s'éloignant des responsabilités fondamentales du gouvernement. Une forme grave de corruption politique est l'utilisation abusive des ressources publiques lors des élections, à travers laquelle les ressources gouvernementales – qu'elles soient matérielles, humaines, coercitives, réglementaires, budgétaires, médiatiques ou législatives – sont détournées à des fins électorales. Au-delà du détournement de ressources à des fins légitimes, l'utilisation abusive des ressources publiques lors des élections porte atteinte aux principes fondamentaux de l'intégrité électorale. Il porte directement atteinte au droit des candidats et des partis à participer équitablement aux élections pour un mandat, ainsi qu'au droit des citoyens à exprimer leur soutien politique et à choisir librement leurs représentants. Sans contrôle, l'abus des ressources publiques peut affecter de façon permanente les résultats des élections, éroder la confiance du public dans le processus démocratique et compromettre la capacité des gouvernements à servir leurs citoyens.

Si certains acteurs, tels que l'organe de gestion des élections (OGE), les journalistes et d'autres organes de régulation, peuvent suivre certaines violations, les observateurs citoyens non partisans observateurs des élections sont particulièrement bien placés pour observer l'utilisation abusive des ressources publiques en raison de leur présence sur le terrain, de leur compréhension du contexte électoral et de leur impartialité. Cependant, l'abus des ressources publiques lors des élections peut être un défi complexe et à long terme. Alors, les groupes doivent réfléchir stratégiquement à ce qui est le plus important et le plus faisable à observer dans leurs contextes respectifs.

Le présent guide a pour but d'aider les groupes d'observation électorale et les citoyens à prendre des décisions stratégiques sur ce qu'il faut observer et comment le faire, parallèlement à leurs activités d'observation plus larges. Le document présente des réflexions critiques de planification, notamment, quels abus ont le plus grand impact sur l'intégrité des élections et lesquels sont les plus importants à observer ? Comment le cadre juridique aborde-t-il ces abus, le cas échéant ? Comment ces abus peuvent-ils être observés, compte tenu des informations disponibles et des niveaux de transparence ? Compte tenu des contraintes internes et externes, quels sont les éléments potentiels à observer et qui peuvent avoir un impact ?

Le guide donne un aperçu détaillé de l'abus des ressources institutionnelles, coercitives, réglementaires et budgétaires lors des élections. Il passe en revue diverses méthodologies dont l'observation directe, les entretiens avec des informateurs clés, l'analyse des données officielles, les enquêtes approfondies, les rapports vérifiés des citoyens et le monitoring des médias traditionnels et sociaux.

Le guide examine les méthodologies qui sont les mieux adaptées au monitoring des différents types d'abus. Le guide met également en exergue les stratégies de monitoring des élections réussies et variées utilisées pour documenter les abus des ressources publiques dans le monde entier. Enfin, le guide explique comment les groupes d'observation électorale peuvent s'assurer que leurs conclusions et recommandations sont présentées de manière convaincante, persuasive et fondée sur des preuves.

## II. CADRE ET DÉFINITIONS

La corruption politique se produit lorsque des individus ou des groupes abusent des pouvoirs du gouvernement — qu'il s'agisse de ressources financières ou autres — pour leurs gains privés et illégitimes. Cela inclut le détournement de fonds, l'extorsion, le favoritisme ou le copinage, entre autres abus de pouvoir. La corruption politique met en danger la fonction de l'État et le bien-être des citoyens. Il détourne les ressources des principales responsabilités du gouvernement - comme la santé, la sécurité, l'éducation et l'état de droit - et détourne les services des citoyens - en particulier les populations marginalisées, y compris les femmes, les minorités ethniques, religieuses et raciales, les personnes handicapées et bien d'autres groupes. De cette façon, la corruption politique sape le bon fonctionnement de l'État et exacerbe les inégalités, risquant ainsi l'instabilité et même la violence.

Les incitations à la corruption politique sont aggravées lors des élections. Pour les politiciens corrompus déjà au pouvoir, gagner des élections peut apporter de plus grands avantages illégitimes. D'autre part, perdre des élections signifie renoncer à ces avantages et potentiellement faire l'objet de poursuites. Les fonctionnaires corrompus peuvent aller à l'extrême lors des élections, notamment y compris l'utilisation des ressources publiques pour soudoyer et contraindre les citoyens.

L'abus des ressources publiques lors des élections est une forme spécifique de corruption politique par laquelle les partis politiques en place et les candidats utilisent indûment les pouvoirs officiels et les biens publics pour gagner les élections. L'abus des ressources publiques lors des élections comprend l'abus des pouvoirs du gouvernement - qu'ils soient matériels, humains, coercitifs, réglementaires, budgétaires, liés aux médias ou législatifs - à des fins électorales. Bien au-delà des avantages inhérents au fait d'être au pouvoir (tels que le prestige de la fonction et la reconnaissance publique du nom), l'abus des ressources publiques crée un terrain de jeu inégal et diminue fondamentalement l'intégrité électorale. De telles tactiques empiètent sur les droits des candidats et des partis à rivaliser équitablement et annulent les droits des citoyens à exprimer leur soutien politique et à choisir librement leurs représentants. Non seulement cela sape l'intégrité électorale, mais cela supprime également la responsabilité publique et viole les principaux engagements internationaux<sup>1</sup>. Sans contrôle, l'abus des ressources publiques peut affecter définitivement les résultats des élections, éroder la confiance dans la démocratie et saper la capacité des gouvernements à servir leurs citoyens.

Les partis et les candidats peuvent abuser des ressources publiques pour entraver leurs opposants, influencer indûment les électeurs ou augmenter leurs atouts de campagne. L'abus des ressources

---

<sup>1</sup> Voir le paragraphe 19 de l'observation générale 25 concernant l'article 25 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques.  
<https://www.equalrightstrust.org/ertdocumentbank/general%20comment%2025.pdf>

publiques peut se produire dans une variété de contextes politiques différents - dans des pays longtemps dominés par le parti unique, des endroits où différents partis contrôlent différentes régions d'un pays ou dans des démocraties où les détenteurs du pouvoir politique changent selon les élections.

Les abus des ressources publiques entrent généralement dans les catégories suivantes :

**Abus institutionnel** Utilisation d'infrastructures et de ressources physiques telles que des véhicules, des bâtiments, de la technologie ou d'autres biens à des fins de campagne. Cela peut également inclure des ressources humaines, comme les efforts et les compétences des fonctionnaires, pour soutenir les activités partisans ou de campagne pendant le temps payé par le gouvernement.

**Abus coercitif** Déployer le pouvoir des forces de sécurité, des forces de l'ordre et d'autres autorités gouvernementales à des fins politiques. Cela pourrait inclure un traitement inégal, l'intimidation ou le fait de contrecarrer l'opposition, ou l'intimidation des électeurs ou des bailleurs de fonds pour soutenir certains candidats. Cela inclut également le fait de faire pression sur les fonctionnaires pour qu'ils soutiennent les campagnes, donnent leurs salaires ou votent d'une certaine manière.

**Abus réglementaire** Appliquer les lois de manière inégale ou partielle. Cela inclut l'application inégale des permis de campagne, des lois fiscales, de l'enregistrement des partis ou de la qualification des candidats. Cela comprend également le harcèlement réglementaire des entreprises détenues par des candidats et des partisans de l'opposition ou la création d'obstacles financiers ou autres pour nuire aux candidats de l'opposition.

**Abus budgétaire** Détournement de fonds publics au profit des candidats sortants. Cela inclut le clientélisme ou l'achat de voix, lorsque des fonds publics, des projets de développement ou des services sont dirigés de manière illégitime vers certaines populations. Dans certains cas, les dirigeants sortants peuvent s'attribuer le mérite de ces produits au nom de leur parti politique, implicitement ou explicitement. Cela comprend également le transfert illégal de fonds publics à utiliser dans des campagnes.

**Abus médias\*** Utiliser les médias gérés ou contrôlés par l'État pour promouvoir les candidats sortants, dénigrer les opposants ou influencer injustement les électeurs. Cela comprend les médias d'État traditionnels, tels que la télévision, la radio et la presse écrite, ainsi que les sites Web officiels du gouvernement et les comptes de médias sociaux.

**Abus législatif\*** Tirer parti des majorités législatives pour adopter des lois électorales non démocratiquement favorables aux sortants ou défavorables à l'opposition. Dans certains contextes, l'abus de pouvoir législatif comprend l'adoption de lois favorables à certaines industries/élites en échange

de dons de campagne.

*\*Le monitoring de l'abus des médias et des ressources législatives ne sera pas abordée en profondeur dans le présent guide, car ces domaines sont traités dans d'autres ressources (voir l'annexe B pour les recommandations). De même, ce document n'aborde pas le monitoring de la corruption politique plus large, telle que le financement des campagnes ou la couverture médiatique privée biaisée.*

L'abus de ressources peut être réglementé, observé, puni ou dénoncé à travers un certain nombre de méthodes. Certains pays promulguent des lois qui interdisent explicitement l'utilisation des ressources publiques à des fins électorales et incluent des mécanismes clairs d'application. Les institutions gouvernementales indépendantes – y compris les organismes de gestion des élections, les régulateurs du financement des campagnes, les commissions fiscales ou d'audit, les médiateurs ou les tribunaux des plaintes – peuvent réglementer et observer l'utilisation de certaines ressources publiques et tenir les contrevenants responsables. Les acteurs non gouvernementaux, y compris les médias indépendants, les organisations anti-corruption et les observateurs électoraux internationaux et citoyens, peuvent observer et faire connaître les violations et recommander des garanties améliorées. Les codes de conduite des partis politiques peuvent également servir de mécanisme informel pour décourager l'abus des ressources publiques et contre lequel les parties prenantes peuvent contrôler le respect du code par les candidats sortants.

Les observateurs citoyens des élections sont particulièrement bien adaptés pour observer l'abus des ressources publiques étant donné leur présence sur le terrain, leur compréhension du contexte électoral et leur position impartiale. Les observateurs citoyens des élections peuvent être particulièrement efficaces pour détecter et exposer les abus des ressources publiques grâce à des programmes conçus de manière stratégique, lesquels programmes intègrent un monitoring complet de l'environnement de campagne ; tirent parti des relations de confiance avec les parties prenantes à travers le pays ; unissent leurs forces avec d'autres efforts indépendants collectant et analysant des données sur certaines formes de corruption ; et publient des conclusions opportunes, pertinentes et fondées sur des preuves pour exposer l'abus des ressources publiques et son impact sur l'intégrité des élections. Les observateurs citoyens des élections peuvent s'associer à d'autres acteurs non partisans - y compris des journalistes d'investigation, des organisations anti-corruption ou des défenseurs de la transparence - pour découvrir et partager les conclusions sur les abus et/ou plaider en faveur de sanctions plus sévères. Le présent document aborde les stratégies, les méthodologies et les approches du monde réel que les observateurs citoyens peuvent utiliser pour suivre l'abus des ressources publiques et plaider en faveur de garanties efficaces.



## III. CONCEVOIR UN PLAN DE SUIVI EFFICACE

L'abus des ressources publiques lors des élections est l'un des nombreux aspects critiques que les observateurs non partisans peuvent relever lors d'une élection. Au fur et à mesure que les groupes réfléchissent ce à quoi et comment observer les abus dans le cadre de leur plan d'observation, ils devraient considérer les éléments suivants :

- Qu'est-ce qui est le plus important à observer ?
- Comment le cadre juridique aborde-t-il la question ?
- Comment suivre et analyser les abus ?
- Qu'est-ce qui est faisable et efficace au regard des contraintes internes et externes ?
- Qu'est-ce qui est le plus important à observer ?

Les groupes d'observation des élections doivent tenir compte de leur contexte électoral et politique spécifique pour déterminer ce qui est le plus pertinent et le plus important à observer. Comme indiqué dans la section II, de nombreux types d'abus des ressources publiques peuvent se produire. Il n'est pas possible de contrôler efficacement tous les abus potentiels, et certains abus auront un impact plus important sur les élections que d'autres. Pour mieux identifier les priorités d'observation, les groupes d'observation des élections devraient considérer :

### **Quels abus ont le plus d'impact ?**

**Certains abus ont un impact électoral ou de gouvernance plus important.** Considérez quels abus sont les plus susceptibles d'affecter les résultats des élections ou de violer les droits électoraux fondamentaux ? Quels abus détournent une grande quantité de ressources publiques ou représentent une forme grave de corruption ?

**Certains abus ont un impact sur les communautés marginalisées,** notamment les femmes, les minorités ethniques ou religieuses, les jeunes, les personnes handicapées, les citoyens à revenu modeste ou ruraux, etc. Dans de nombreux pays, ces communautés sont ciblées par la coercition, la désinformation ou l'achat de voix, en particulier si elles comptent plus sur les institutions ou les ressources gouvernementales que les autres communautés. Ces groupes souffrent le plus de la mauvaise allocation des ressources et sont les plus vulnérables dans un état inefficace.

### **Quels types d'abus sont les plus courants ?**

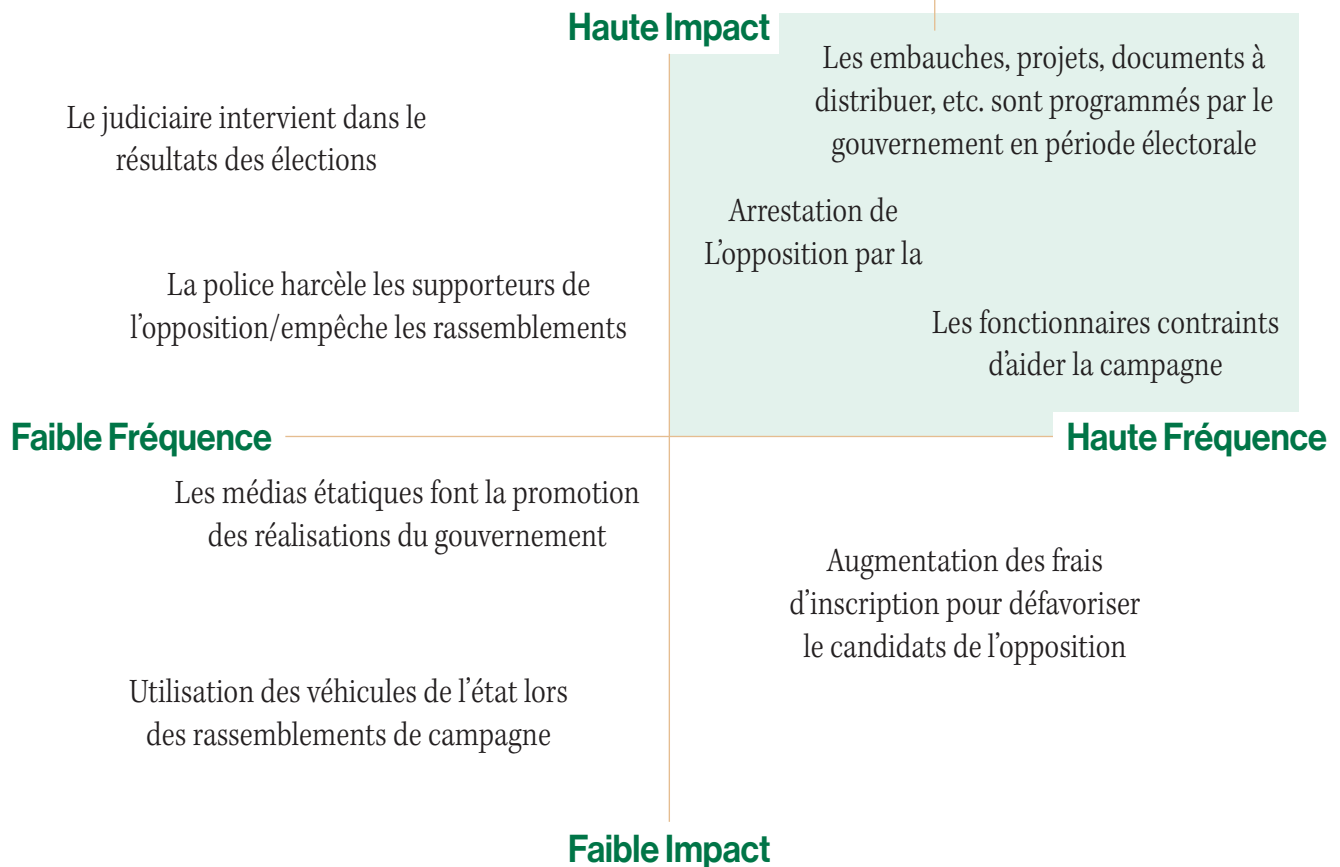
**Passez en revue les élections récentes :** Quels sont les abus courants que les citoyens, les partis, les médias ou les organes de monitoring du gouvernement ont signalés lors des dernières élec-

tions ? Qu'est-ce que les observateurs électoraux ont vu et rapporté? Y a-t-il des abus qui n'ont pas été observés auparavant mais qu'il est important de documenter ? Quelles pratiques pourraient émerger ou changer lors des prochaines élections ?

**Parlez à d'autres parties prenantes :** Interviewez les efforts de la base, les groupes anti-corrup-tion et les journalistes d'investigation qui suivent la corruption. Renseignez-vous sur les types de corruption les plus courants qui peuvent être exploités pour des gains électoraux. Des sondages, des groupes de discussion ou d'autres méthodes peuvent également être utilisés pour évaluer les perceptions du public parmi les citoyens qui peuvent être directement confrontés à l'achat de voix ou à d'autres abus des ressources publiques.

Ensuite, réfléchissez aux abus qui sont courants **et** qui ont un impact élevé. Ces abus majeurs devraient être une priorité de monitoring. L'exemple de graphique ci-dessous est un exercice mené par de véritables organisations d'observation électorale en fonction du contexte de leur pays. *L'impact et la fréquence des abus varieront d'un pays à l'autre - et même entre les élections dans le même pays - vos priorités peuvent donc différer de cet exemple.* Souvent, les problèmes les plus facilement observés (par exemple, l'utilisation occasionnelle de véhicules de l'État lors d'événements électoraux) peuvent ne pas être fréquents ou peuvent ne pas avoir un impact important sur l'intégrité électorale.

Le problèmes ayant un haut impact et haute fréquence doivent être



## Comment le cadre juridique traite-t-il de l'abus des ressources publiques ?

Avant d'envisager une méthodologie spécifique, examinez ce que dit le cadre juridique sur l'abus des ressources publiques. Dans certains contextes, les réglementations juridiques établissent des critères clairs pour ce qui constitue un abus et les sanctions à appliquer. Ces références juridiques peuvent orienter les priorités de suivi pour se concentrer sur des normes claires et des résultats exploitables. Dans d'autres contextes, le cadre juridique peut ne pas traiter de manière adéquate l'abus des ressources publiques. Dans les cas où un parti politique dominant est resté au pouvoir au fil du temps, cela peut entraîner un cadre juridique plus faible pour réglementer de tels abus.

Selon le type d'abus observé, l'analyse du cadre juridique peut inclure :

- La Constitution ;
- Lois électorales : le code électoral et le règlement intérieur ; les infractions électorales et/ou le

- code pénal ; les lois et règlements sur les médias et la radiodiffusion ; les lois sur les partis politiques ; la réglementation des campagnes/les finances politiques ; ou les codes de conduite de campagne ;
- Autres lois ou réglementations relatives au blanchiment d'argent, à la passation des marchés, à la lutte contre la corruption, à la fiscalité, à l'audit, aux médias, à la fonction publique, etc. ;
  - Les réglementations au niveau inférieur, les règles internes des organismes gouvernementaux et les calendriers publics peuvent également définir des normes, des lignes directrices ou des mesures ; et/ou
  - D'autres mesures volontaires telles que des promesses de conduite électorale, des engagements de gouvernement ouvert et d'autres accords.

*(Pour des conseils plus détaillés sur l'examen des cadres juridiques relatifs à l'abus des réglementations sur les ressources publiques, veuillez consulter les sources énumérées à l'annexe B.)*

Il est également important de comprendre les aspects du cadre juridique qui peuvent renforcer les efforts de monitoring et/ou de publication des conclusions sur les abus. Les protections des lanceurs d'alerte ou les lois sur le droit à l'information peuvent mener à la collecte de données sur les abus. Les réglementations peuvent apporter de la transparence, telles que les règles de déclaration du financement des campagnes qui peuvent éclairer les dépenses de campagne et les complexités financières. D'un autre côté, certaines lois peuvent créer des obstacles, comme les lois sur la diffamation qui peuvent être utilisées pour étouffer le signalement des cas d'abus. Comprendre, et tirer parti ou surmonter, ces considérations juridiques conduit à un plus grand succès de suivi et de plaidoyer.

Au-delà des lois et réglementations nationales, les lois et normes internationales doivent être prises en compte. Les pays peuvent être soumis à des engagements internationaux portant sur l'intégrité des élections, l'abus des ressources publiques et/ou l'obligation d'éradiquer la corruption. Bien que la mise en œuvre de ces engagements internationaux puisse être limitée s'ils n'ont pas été ratifiés ou codifiés dans la législation nationale, les engagements peuvent servir de points focaux pour les efforts de plaidoyer et encourager l'évolution des normes concernant la corruption politique au niveau local. Les lois et normes internationales relatives à la corruption et à l'abus des ressources publiques peuvent inclure:

<b>Engagements internationaux</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pacte international relatif aux droits civils et politiques, articles 25 et 26</li> <li>• Comité des droits de l'Homme/Commentaire général 25 du CCPR</li> <li>• Convention des Nations Unies contre la corruption</li> </ul>
<b>Engagements régionaux</b>	<p><b>Afrique</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Convention de l'Union africaine (UA) sur la prévention et la lutte contre la corruption, art. 4.1</li> <li>• Protocole de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CE-DEAO) sur la lutte contre la corruption, art. 6.1(e)</li> <li>• Protocole contre la corruption de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), art. 3</li> <li>• Principes et directives de la SADC régissant les élections démocratiques, 2004, art. 2</li> </ul> <p><b>Les Amériques</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Organisation des États américains (OEA), Convention interaméricaine contre la corruption, art. VI.1(c)</li> </ul> <p><b>États arabes</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Convention arabe contre la corruption</li> </ul> <p><b>Asie</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Plan d'action communautaire de sécurité politique de l'ASEAN 2025, article A.2.3</li> </ul> <p><b>Europe/Eurasie</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Conseil de l'Europe/Commission de Venise, « Lignes directrices conjointes visant à prévenir et à répondre à l'utilisation abusive des ressources administratives pendant les processus électoraux »,</li> <li>• Conseil de l'Europe/Comité des Ministres, Recommandation aux États membres sur des règles communes contre la corruption dans le financement des partis politiques et des campagnes électorales</li> <li>• Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), Document de la réunion de Copenhague de la Conférence sur la dimension humaine de la CSCE</li> </ul>

*See Appendix C for relevant text of the above international conventions.*

Dans de nombreux pays, l'utilisation des ressources publiques lors des élections n'est pas bien réglementée ou est définie de manière étroite, ne représentant que les transgressions les plus flagrantes. Certains abus peuvent être ignorés ou même autorisés en vertu du droit national, mais ils sont néanmoins contraires à l'éthique, corrompus et contraires aux droits fondamentaux des citoyens, des partis et des candidats. Savoir ce qui est interdit et ce qui n'est pas ou sous-réglementé en vertu de la loi peut aider les observateurs électoraux à mieux définir les problèmes qu'ils observent et à mieux plaider en faveur de réformes juridiques plus solides.

## **Lorsque les cadres juridiques et la volonté politique échouent : établir des normes, la transparence et la responsabilité**

De nombreux cadres juridiques ne parviennent pas à lutter contre les abus les plus préjudiciables des ressources publiques. De plus, là où des cadres juridiques existent, la volonté politique d'appliquer les sanctions peut être faible. Dans ces cas, les groupes de citoyens peuvent promouvoir les normes et renforcer la responsabilité en tirant parti des mécanismes existants, en changeant la culture et en plaidant pour des réformes.

Certains observateurs recueillent des preuves d'abus des ressources publiques pour aider à l'application des lois existantes. En plus des rapports publics, ils peuvent soumettre des violations spécifiques aux organes chargés de l'application, tels que les commissions anti-corruption ou électorales, ou les forces de l'ordre. D'autres groupes visent à changer la culture autour de la corruption politique. Ils travaillent avec les institutions publiques pour renforcer l'orientation des employés, former les fonctionnaires et/ou soutenir les lanceurs d'alerte. Certes, de nombreux groupes de citoyens publient leurs conclusions pour démontrer les problèmes, mobiliser le soutien du public et obliger les décideurs à améliorer les lois.

L'objectif stratégique d'un projet doit guider sa conception, y compris la détermination du type de preuve - et la méthode de communication de cette preuve - qui aurait le plus d'impact.

# Comment contrôler et analyser les abus des ressources publiques ?

Lors de la détermination d'une méthodologie d'observation efficace, les groupes d'observation des élections doivent examiner comment les abus se produisent, quel type de données pourraient être observables ou accessibles, et quelles preuves soutiendront le mieux leurs objectifs stratégiques plus larges. Souvent, les formes d'abus les plus répandues ne seront pas facilement surveillées à l'aide des méthodes traditionnelles d'observation des élections. Penser de manière créative à l'utilisation de nouvelles méthodologies, à l'exploration de nouveaux partenariats et à la résolution des problèmes systémiques (comme la faiblesse de l'application ou la complaisance institutionnelle) est essentiel pour un suivi efficace.

Vous trouverez ci-dessous une liste des différentes méthodes de collecte de données qui peuvent être efficaces, selon le type d'abus observé, les ressources organisationnelles et les réalités de l'environnement politique, électoral et juridique. Ces méthodes ne sont pas nécessairement exclusives et, dans de nombreux cas, peuvent être utilisées en tandem pour renforcer les résultats. Une seule organisation - ou des entités travaillant en partenariat - peut utiliser un mélange de méthodes pour éclairer la portée et l'impact des abus et pour rassembler différents types de preuves à des fins de responsabilisation et de plaidoyer.

## Méthodes d'observation, de collecte de données et d'analyse des abus des ressources publiques:

**Observation directe par les moniteurs.** Les observateurs peuvent observer directement des abus particuliers. Cela pourrait inclure le monitoring des événements de campagne ou de l'environnement général de campagne pour les abus des ressources institutionnelles, comme les véhicules, le personnel ou les bâtiments. Cela pourrait également inclure le monitoring des processus réglementaires, tels que l'approbation des permis de rassemblements, pour détecter les signes d'abus. L'observation directe des sessions parlementaires et des sessions budgétaires peut également être efficace pour recueillir des informations sur les abus de ressources législatives ou budgétaires.

**Entretiens avec des informateurs clés.** Les observateurs à long terme ou d'autres membres de l'équipe peuvent systématiquement interroger les parties prenantes, notamment les agents de campagne, les responsables électoraux, les dirigeants civiques locaux, les représentants des communautés marginalisées, les responsables gouvernementaux, les journalistes, les électeurs et bien d'autres acteurs. Les groupes ou les personnes les plus susceptibles d'être touchés ou conscients des abus



doivent être interrogés. Les enquêteurs doivent avoir des instructions claires sur qui, quand et comment interroger.

**Les sondages d'opinion publique** (non détaillés dans ce guide) sont une méthode connexe de collecte de données auprès des citoyens. Les groupes ayant une expérience des enquêtes peuvent envisager de recueillir les perceptions des citoyens sur la corruption et l'abus des ressources publiques lors des élections. Les enquêtes peuvent également mesurer les changements de perception des services publics, des projets de développement et d'autres avantages sociaux pendant les périodes électorales par rapport aux périodes non électorales.

**Analyse des données officielles.** Les groupes peuvent être en mesure d'analyser les données officielles à la recherche de preuves d'abus. Les données peuvent inclure : des rapports de financement de campagne ; données sur le budget/les dépenses du gouvernement ; données de projet de développement; les dossiers des organes de gestion des élections, des tribunaux des plaintes ou d'autres arbitres indépendants ; dossiers fiscaux; etc. Dans certains cas, les données peuvent être facilement disponibles en ligne ou sur demande. Dans d'autres cas, les groupes peuvent avoir besoin de rassembler leur propre ensemble de données à partir de sources officielles mais décentralisées, de déposer des demandes d'informations officielles auprès des tribunaux ou d'autres organismes, ou de plaider pour un meilleur accès aux données électorales. (*L'Initiative de données électorales ouvertes<sup>2</sup> fournit des conseils supplémentaires sur l'analyse des données et le plaidoyer pour des données électorales ouvertes.*)

**Enquête approfondie.** Pour les questions particulièrement sensibles – comme la coercition des fonctionnaires ou des électeurs, ou la mauvaise affectation des fonds publics – une enquête approfondie peut être le meilleur outil pour recueillir des informations. Les équipes d'enquêteurs travaillent pour rassembler des preuves sur un sujet particulier en collectant des données ou des documents critiques et en menant des entretiens avec des victimes ou des témoins touchés. Cette approche nécessite une formation spéciale sur la façon de traiter les informations sensibles, de développer et de gérer des relations délicates et de maintenir la sécurité des données, des informateurs et d'eux-mêmes. Les journalistes, les observateurs des droits de l'Homme et les groupes anti-corrupcion peuvent avoir une expérience utile dans la conduite d'enquêtes sensibles et peuvent partager des approches utiles.

**Monitoring/analyse des médias traditionnels.** L'analyse de l'abus des ressources médiatiques

---

<sup>2</sup> <https://openelectiondata.net/en/>



de l'État (généralement une partie du « monitoring des médias ») implique une analyse systématique de l'équité et de l'égalité de la couverture médiatique et nécessite une équipe spécialement formée. (Pour plus de détails, voir le Guide de monitoring des médias du NDI référencé dans l'annexe B). Pour d'autres types d'abus, les rapports des médias peuvent fournir des preuves d'abus flagrants des ressources publiques. Par exemple, l'apparition de hauts fonctionnaires dans des événements de campagne ou des projets de développement en période électorale, bien qu'interdite par la loi ou la réglementation, peut être couverte par les médias.

**Monitoring du contenu des médias sociaux,** de la Toile et d'autres médias. Les médias sociaux peuvent également être une source de données lors du suivi de l'abus des ressources institutionnelles, comme l'utilisation de comptes officiels du gouvernement ou de fonctionnaires dans les campagnes. Les sites Internet gouvernementaux, les listes de diffusion, les diffusions par SMS et les envois postaux pourraient également être observés pour le contenu de la campagne. Les médias sociaux peuvent également être une source d'abus signalés par les citoyens qui nécessitent une enquête plus approfondie (voir également « Rapports vérifiés par les citoyens »).

**Rapports vérifiés des citoyens.** Certains groupes collectent des rapports de citoyens (également appelés rapports de production participative) via des sites Internet, des applications, des SMS et/ou des hotlines. De tels rapports peuvent fournir des informations — provenant d'électeurs, de fonctionnaires ou d'autres personnes — qu'il est difficile d'observer directement. Au-delà de la simple mise en place d'outils, les programmes réussis de signalement par les citoyens nécessitent une commercialisation solide auprès des personnes les plus susceptibles d'être touchées ou informées sur les abus. Une fois les rapports reçus, les groupes doivent poursuivre l'enquête et vérifier les allégations en utilisant les autres approches énumérées ci-dessus, telles que l'examen des données ouvertes ou des dossiers publics, ou la réalisation d'entretiens avec des informateurs clés ou d'enquêtes. Dans certaines situations, le signalement peut être anonyme en raison de la nature sensible des réclamations ; cependant, même dans de tels cas, les rapports doivent faire l'objet d'une enquête plus approfondie et vérifiés avant d'être rendus publics.

## **Qu'est-ce qui est faisable et pertinent à observer compte tenu des contraintes internes et externes ?**

L'abus des ressources publiques est l'une des nombreuses priorités que les observateurs électoraux peuvent prendre en compte lors de l'évaluation de l'intégrité des élections. Après avoir déterminé *quels* abus sont importants à observer et *comment* ils peuvent être observés, les groupes devront

déterminer *ce qui est faisable et pertinent* parallèlement à leurs objectifs plus larges. Avant de finaliser un plan de monitoring, prenez un moment pour considérer les éléments suivants :

**A quelles données pouvons-nous raisonnablement accéder ?** Un groupe peut décider que l'abus des fonds de développement a l'impact le plus grave sur l'intégrité électorale. Cependant, si les données budgétaires ne sont pas transparentes, il sera difficile d'analyser correctement les tendances des dépenses. Dans ce cas, un groupe devra décider si d'autres méthodes de suivi seraient efficaces. (Ils devraient également plaider en faveur d'une plus grande transparence dans la budgétisation pour permettre un suivi futur).

**Nos découvertes seront-elles chronométrées de manière stratégique ?** Pour avoir le plus grand impact de plaidoyer, les conclusions doivent être publiées lorsqu'elles sont les plus convaincantes et les plus pratiques. Certains groupes peuvent n'avoir accès à certaines données que bien après l'élection. Dans d'autres cas, les contraintes de capacité internes peuvent signifier que les groupes ne termineront l'analyse que bien après une élection. Dans les deux cas, les conclusions doivent être programmées pour tirer parti de l'engagement du public et des ouvertures de réformes, y compris les révisions prévues des lois, les sessions législatives ou les changements de gouvernement.

**Avons-nous la capacité (et le budget !) d'entreprendre un nouveau projet ?** Selon l'approche, certains groupes devront regarder au-delà de leurs observateurs et personnels existants pour surveiller l'abus des ressources publiques. Certaines méthodes, telles que le monitoring médiatique ou parlementaire, la collecte et la vérification des rapports des citoyens et les enquêtes approfondies, peuvent nécessiter un personnel dédié et spécialement formé. D'autres méthodes, comme l'analyse des données officielles, peuvent nécessiter l'assistance d'experts en données. Tenez compte de la capacité interne de gestion de nouveaux projets, utilisez l'expertise interne et mobilisez des ressources pour du personnel/des bénévoles supplémentaires.

**Que pouvons-nous incorporer dans notre approche et notre structure de suivi existantes ?** Certaines méthodes s'intègrent plus facilement dans un programme typique de monitoring des élections. Par exemple, les observateurs à long terme sont bien placés pour observer directement la période et les événements de la campagne et ont le temps d'établir des relations avec les informateurs clés. Dans le même temps, de nombreux groupes peuvent utiliser les capacités existantes pour analyser les données et les réglementations et pour évaluer l'environnement politique.

**Comment pouvons-nous partager la charge et/ou apprendre de nos pairs ?** Étant donné que ces projets nécessitent des compétences particulières et introduisent des sensibilités, certains

groupes recherchent des partenariats pour accroître leurs capacités. Les observateurs des droits de l'Homme, les organisations anti-corruption, les journalistes d'investigation et d'autres peuvent être mieux placés pour observer et analyser certains abus. Certains groupes, comme les journalistes, peuvent bénéficier de certaines protections juridiques qui leur permettent de publier des conclusions de manière plus sûre que les groupes de citoyens. D'autres groupes peuvent être mieux placés pour s'engager dans le plaidoyer en faveur d'une réforme juridique. Travailler en partenariat avec des entités crédibles et non partisans peut renforcer les efforts de monitoring et renforcer les appels à la réforme en ajoutant des preuves plus solides et plus d'alliés à la cause.

**Existe-t-il des risques associés aux méthodologies envisagées ?** Les organisations peuvent être confrontées à de nouveaux risques, y compris physiques, juridiques, réputationnels, etc. les-quels pourraient résulter de l'adoption de méthodologies spécifiques. Par exemple, le monitoring de la violence politique pourrait augmenter le risque de préjudice physique pour les observateurs, ou la publication des résultats de la corruption pourrait exposer les organisations à des accusations de diffamation. Les organisations doivent comprendre ces risques et chercher des moyens de les atténuer avant de s'engager dans une nouvelle méthodologie.

**Enfin, quelle est la méthodologie la plus systématique et fondée sur des preuves que nous pouvons utiliser ?** De nombreux observateurs électoraux signalent l'abus des ressources publiques comme des incidents isolés. Cependant, les rapports d'incidents ne permettent pas d'évaluer la portée, l'ampleur ou les tendances des différents abus et ne fournissent généralement pas de données menant à des réformes. Réfléchissez à la manière de collecter des preuves solides et de formuler des conclusions pour montrer les tendances et les impacts plus larges sur les élections et la gouvernance en général afin de démontrer la gravité du problème et de renforcer le plaidoyer en faveur de la réforme.

# IV. MONITORING DE L'ABUS DES RESSOURCES INSTITUTIONNELLES

## Cadre de suivi de l'abus des ressources institutionnelles

**Définition :** Utiliser l'infrastructure et les ressources physiques publiques - telles que les véhicules, les bâtiments, la papeterie, la technologie (téléphones/Internet/ordinateurs), la poste ou l'impression. Il comprend également les ressources humaines, telles que le temps du personnel et les compétences des fonctionnaires, pour soutenir les activités de campagne.

Types d'abus courants	Où il peut être observé	Meilleures méthodologies
<p><b>Utilisation illégale ou contraire à l'éthique d'un poste public pour soutenir un candidat/parti</b>, comme des représentants de l'État faisant campagne pour (ou contre) un candidat ou un parti dans leur rôle officiel.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Discours publics officiels</li> <li>• Documents de campagne imprimés</li> <li>• Reportages/interviews dans les médias</li> <li>• Comptes de médias sociaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Observation directe</li> <li>• Monitoring des médias sociaux</li> <li>• Rapports vérifiés des citoyens</li> </ul>
<p><b>Utilisation de fonctionnaires dans les activités de campagne.</b> Cela inclut les fonctionnaires assistant à des rassemblements, préparant ou distribuant du matériel/des messages de campagne, effectuant des recherches sur la campagne ou recueillant des données sur les électeurs, ou d'autres services de campagne pendant les heures de travail -ou- après les heures, s'ils sont obligés ou contraints d'y assister.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Événements et activités de la campagne</li> <li>• Entretiens avec des responsables de campagne ou des fonctionnaires</li> <li>• Comptes de médias sociaux des fonctionnaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Observation directe</li> <li>• Entretiens avec des informateurs clés</li> <li>• Monitoring des médias sociaux</li> <li>• Rapports vérifiés des citoyens</li> </ul>
<p><b>Utilisation inégale des bâtiments publics.</b> Dans certains pays, les bâtiments publics, y compris les écoles, sont totalement interdits d'utilisation dans les campagnes. Dans d'autres, la loi exige que les installations publiques soient accessibles sur un pied d'égalité à tous les candidats/partis. Des abus peuvent être observés à travers l'utilisation autorisée ou l'utilisation inégale des bâtiments publics par des campagnes.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lieu des opérations de campagne et des rencontres avec les supporters</li> <li>• Lieux de rassemblement</li> <li>• Stockage du matériel de campagne dans les bâtiments publics</li> <li>• Affichage du matériel de campagne dans/sur les bâtiments</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Observation directe</li> <li>• Entretiens avec des informateurs clés</li> </ul>

Types d'abus courants	Où il peut être observé	Meilleures méthodologies
<p><b>Utilisation inégale des véhicules de l'État.</b> Les véhicules de l'État peuvent être totalement interdits d'utilisation dans les campagnes ou doivent être disponibles sur un pied d'égalité pour tous les candidats/partis. En cas d'abus, les véhicules peuvent être fournis gratuitement ou à des tarifs réduits aux opérateurs historiques, ou peuvent être utilisés exclusivement par une seule campagne.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Déplacements des candidats et/ou du personnel de campagne</li> <li>• Transport des électeurs ou du matériel pour les événements de campagne</li> <li>• Transport des supporteurs vers les bureaux de vote</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Observation directe</li> <li>• Entretiens avec des informateurs clés</li> <li>• Rapports des citoyens</li> </ul>
<p><b>Use of other institutional resources.</b> This includes the use of state-owned utilities, security services, technology, public broadcast or communication, printing, mailing/distribution, state enterprise, intellectual resources (like government data, survey tools, research, etc.), or other materials for the benefit of a single campaign.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Événements de campagne</li> <li>• Activités de campagne</li> <li>• Entretiens avec des responsables de campagne ou des fonctionnaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Observation directe</li> <li>• Entretiens avec des informateurs clés</li> <li>• Équipes d'enquête</li> </ul>

## Suivi de l'abus des ressources institutionnelles : approches efficaces

Lorsque l'abus des ressources institutionnelles se produit à grande échelle, lorsqu'il perturbe le fonctionnement de l'État ou lorsqu'il est lié à des crimes plus répandus (comme la coercition des fonctionnaires, la fraude au financement de campagne ou la capture de l'État plus large), cela peut être une priorité élevée pour les organismes de monitoring des élections. Idéalement, une méthodologie devrait démontrer non seulement l'étendue des abus — *y compris la fréquence et les tendances par parti/candidat, par ressource et par région/géographie* — *mais aussi l'impact plus large sur l'intégrité électorale*. Dans la mesure du possible, les données doivent être collectées et rapportées de manière à pouvoir être facilement résumées dans les conclusions publiques et utilisées pour sou-tenir un objectif de plaidoyer plus large.

## Suivi systématique par des observateurs à long terme

L'intégration de l'abus de le monitoring des ressources institutionnelles dans le champ du travail

des observateurs à long terme peut être efficace, surtout si leur objectif inclut déjà le monitoring de la campagne. *Une étape critique pour de nombreux groupes d'observation des élections consiste à aller au-delà de la collecte et du signalement d'incidents isolés d'abus vers une collecte de données plus systématique et structurée qui produit des conclusions plus solides.* Une méthodologie stratégique et bien conçue, y compris une conception de formulaire OLT réfléchi, peut produire des résultats qui démontrent mieux l'étendue du problème.

## Conseils pour une observation systématique à long terme des abus des ressources publiques :

**Collectez des données spécifiques et stratégiques.** Plutôt que de demander aux OLT de rapporter une analyse ouverte de la période de campagne, fournissez une structure pour collecter des données systématiques et comparables qui se concentrent sur les abus prioritaires. Selon le type d'abus, il peut être utile de collecter des données qui démontrent les différences entre les candidats/partis (au pouvoir contre l'opposition, grand contre petit), les différences au sein des communautés (électeurs urbains contre électeurs ruraux, parmi les communautés ethniques, etc.) ou différences entre les unités géographiques. Fournissez des conseils détaillés sur où, quand et comment collecter ces données afin que tous les OLT suivent la même méthodologie.

**Utilisez des questions fermées.** Demandez aux OLT de répondre à des questions fermées garantissant que les données peuvent être directement comparées, analysées rapidement et présentées de manière plus convaincante. De plus, cette analyse de données structurée permet aux groupes de suivre les tendances au fil du temps.

**Collectez les incidents critiques.** Fiez-vous aux rapports d'incidents critiques pour les abus graves qui nécessitent une action immédiate. Par exemple : Un parti s'emparant de façon permanente d'espaces publics ou signalements de graves menaces contre les électeurs. Les infractions moins urgentes doivent être détaillées si elles sont utiles pour le plaidoyer et les besoins spécifiques de redevabilité.

**Préparez-vous à des rapports opportuns et pertinents.** La collecte de données systématiques permet aux groupes de compiler, d'analyser et de publier rapidement des données. Pour avoir le plus grand impact, prévoyez de publier les conclusions à des moments stratégiques au cours du cycle électoral. Assurez-vous que les résultats sont opportuns en maintenant un calendrier clair pour la collecte et le nettoyage des données, l'analyse et le développement de graphiques et de messages. Pour plus d'informations, référez-vous à la section IX. Communiquer les résultats.



## Observation des événements et/ou activités de la campagne

Les OLT peuvent observer plusieurs événements de campagne ou activités de différentes parties, dans différents endroits, etc. Certains groupes d'observation demandent aux OLT de collecter des données sur chaque événement ou activité individuel qu'ils observent. Par exemple, un formulaire de ralliement de campagne peut contenir des questions telles que :

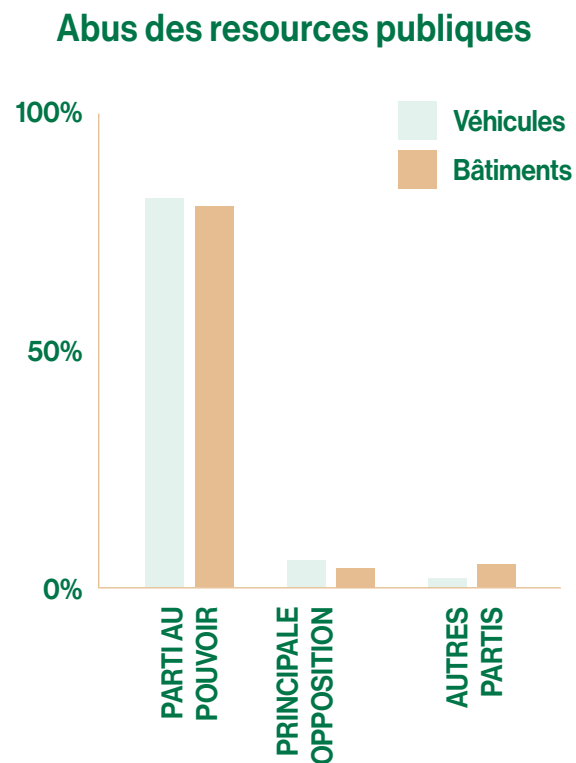
- Un fonctionnaire gouvernemental a-t-il pris la parole lors de l'événement ?
- Y avait-il des fonctionnaires en service à cet événement ?
- Les enseignants et les élèves ont-ils été renvoyés ou obligés d'assister à l'événement ?
- Combien de responsables de la sécurité financés par l'État soutenaient cet événement ?
- Des bénéfices ou des biens de l'État ont-ils été distribués lors de cet événement ?

Alternativement, certains groupes demandent aux OLT d'observer et de rapporter un résumé du contexte de la campagne. Cela peut toujours être fait systématiquement en utilisant des listes de contrôle récapitulatives hebdomadaires ou bihebdomadaires qui posent des questions fermées pertinentes, par exemple :

- Le Parti X a-t-il utilisé des véhicules publics pour les activités de campagne ? Et le Parti Y ?
- Des supports de campagne ont-ils été affichés à l'intérieur des bâtiments publics pour le Parti X ? Pour le Parti Y ?
- Avez-vous observé des fonctionnaires faire campagne pendant les heures de travail pour le Parti X ? Pour le Parti Y ?

Dans la plupart des contextes, les données OLT systématiques montreront que seuls les partis en place ou les candidats abusent des ressources publiques (ce qui n'est pas surprenant, puisqu'ils contrôlent plus directement les ressources publiques !). Néanmoins, la collecte de données systématiques permet aux groupes de montrer qu'ils recherchent des abus parmi tous les concurrents politiques, et ne ciblent pas un seul parti. De plus, dans certains cas, différents partis peuvent avoir le contrôle de différents niveaux de gouvernement - par exemple, national, provincial, municipal - pour la même localité. Il fournit également des données qui peuvent être comparées dans le temps. Si, par exemple, l'opposition remporte une élection, les observateurs peuvent montrer s'ils s'engagent dans des taux plus élevés d'abus des ressources publiques une fois qu'ils sont au pouvoir. En revanche, si le parti au pouvoir conserve le pouvoir, l'observation systématique peut montrer des changements dans la portée et l'ampleur des abus sur plusieurs élections.

**MONITORING EN ACTION** En 2016 au Nicaragua, les OLT de la coalition de monitoring électorale Panorama Electoral (dirigée par Ética y Transparencia<sup>3</sup>) ont vérifié si différents partis politiques utilisaient des véhicules de l'État et des bâtiments publics pour leurs activités de campagne. En présentant ces données dans le graphique ci-dessous, ils ont pu démontrer que, dans tout le pays, le parti au pouvoir a utilisé ces ressources à un taux beaucoup plus élevé que le principal parti d'opposition et d'autres partis politiques. Plutôt que d'énumérer les incidents, cette analyse des données a démontré que le parti au pouvoir a utilisé les ressources institutionnelles de l'État pour obtenir un avantage considérable sur les autres partis.



Source du graphique: *Panorama Electoral 2016, Ética y Transparencia*

## Mener des entretiens avec des informateurs clés

Les OLT peuvent également collecter des informations par le biais d'entretiens avec des informateurs clés avec le personnel de campagne et les candidats, les dirigeants communautaires, les représentants des communautés marginalisées, les fonctionnaires, les journalistes et d'autres pour collecter des informations spécifiques sur l'abus des ressources institutionnelles. Comme indiqué ci-dessus, les OLT doivent être informés des types d'informateurs à interroger. Certains groupes d'observation des élections choisissent de fournir des enquêtes d'entretien spécifiques pour chaque type d'informateur. D'autres groupes d'observation des élections collectent des informations récapitulatives sur des formulaires de rapport hebdomadaires. Au minimum, les OLT devraient recevoir des exemples de questions à poser et devraient rapporter des données pour tous les partis/candidats/groupes ciblés à l'aide de questions fermées. Pour une liste d'exemples de questions d'entrevue avec des informateurs clés, voir l'annexe A.

<sup>3</sup> <https://eyt.org.ni>



## Monitoring des médias sociaux

Compte tenu de l'importance croissante des médias sociaux dans les élections, de nombreux groupes surveillent les plateformes sociales pour mesurer si les ressources de communication du gouvernement ou le temps du personnel des fonctionnaires sont utilisés à des fins de campagne. Dans certains pays, le cadre juridique peut être silencieux sur l'utilisation des ressources des médias sociaux. Dans ce cas, démontrer l'existence d'un problème peut être un puissant outil de plaidoyer pour promouvoir des lois nouvelles ou améliorées. Dans d'autres pays, la loi peut réglementer l'utilisation des réseaux sociaux officiels et même les activités sur les comptes privés des fonctionnaires pendant les heures de travail officielles.

Le monitoring des médias sociaux doit être effectuée systématiquement et nécessite une équipe spécialisée. L'équipe de monitoring des médias sociaux peut également être chargée de suivre d'autres activités sur les médias sociaux, y compris les campagnes officielles en ligne et la désinformation<sup>4</sup>. Le logiciel Fact-A-Lyzer<sup>5</sup> de NDI ou d'autres outils d'agrégation peuvent rendre la surveillance des médias sociaux plus efficace. Les observateurs peuvent rechercher le contenu de la campagne sur les pages officielles du gouvernement - ou des augmentations des annonces de projets de développement par rapport aux périodes non électorales.

**MONITORING EN ACTION** Dans le cadre de sa campagne plus large de monitoring des médias sociaux en 2018, le groupe de monitoring géorgien ISFED a observé l'abus des ressources des médias sociaux du gouvernement pendant la période électorale officielle<sup>6</sup>. Ils ont suivi les comptes Facebook officiels du gouvernement municipal et ont pu démontrer que ces comptes *n'étaient pas* utilisés à des fins de campagne et *n'augmentaient pas* en contenu/promotion par rapport aux périodes non électorales. Parallèlement, ils ont observé les comptes Facebook personnels de plus de 600 fonctionnaires et identifié 62 fonctionnaires dans 30 municipalités qui faisaient campagne en ligne pendant les heures de travail – en contradiction avec le code électoral géorgien et le mémorandum sur l'utilisation des ressources administratives. L'ISFED a signalé ces violations aux autorités électorales, bien qu'aucune mesure punitive n'ait été prise, ce qui démontre la nécessité d'une meilleure éducation et de meilleurs mécanismes d'application.

<sup>4</sup> Pour plus d'informations, voir [Désinformation et intégrité électorale](#), Institut national démocratique (2018).

<sup>5</sup> Fact-a-lyzer est un outil de collecte, de gestion et d'analyse de données de médias sociaux développé par le NDI pour permettre aux groupes d'observateurs citoyens de collecter et d'analyser les données de Facebook et Twitter. L'outil a été utilisé par des observateurs citoyens pour observer la désinformation, les comportements non-authentiques coordonnés et d'autres problèmes dans l'environnement d'information électorale sur les médias sociaux.

## Rapports vérifiés des citoyens

Dans les pays où l'abus des ressources institutionnelles (y compris les fonctionnaires) est difficile à observer directement, le signalement vérifié par les citoyens peut être une méthode efficace. Des lignes directes, des SMS ou des outils en ligne peuvent collecter des rapports du public. Cependant, la création d'outils de signalement est l'étape la plus simple et la moins gourmande en ressources de cette méthodologie. Pour être efficaces, les groupes d'observateurs doivent suffisamment annoncer l'outil aux personnes les plus susceptibles d'être témoins de l'abus (comme les femmes et les électeurs d'autres communautés à risque, les fonctionnaires, les personnes utilisant les dépôts de transport de l'État, etc.). Les rapports des citoyens doivent être vérifiés et, si possible, étudiés et analysés afin qu'ils puissent servir de preuves bien documentées d'abus. Les OLT ou les enquêteurs peuvent être bien placés pour vérifier les rapports en localisant et en interrogeant des témoins, en trouvant des photos ou des enregistrements (y compris des vidéos/audio/photos sur téléphone portable) d'incidents, ou en confirmant des preuves autrement.

**MONITORING EN ACTION** Dans le cadre de son programme de protection des ressources publiques, Transparence Internationale Sri Lanka<sup>7</sup> a lancé une ligne d'appel d'urgence pour collecter les rapports des citoyens sur l'utilisation des ressources publiques lors des élections présidentielles et parlementaires de 2015<sup>8</sup>. TISL a également mis en place une équipe d'enquête composée de d'officiers de police supérieurs à la retraite pour vérifier les rapports des citoyens, et déployé des observateurs dans tout le pays. TISL n'a publié que des rapports que ses équipes ont pu vérifier. En augmentant plus de 370 rapports vérifiés de citoyens avec des équipes d'enquête, des observateurs et une solide analyse juridique et contextuelle, ils ont pu montrer comment l'utilisation intensive des véhicules de l'État à des fins de campagne a entraîné une baisse des services de transport disponibles et financés par le gouvernement pour le Publique.

<sup>6</sup> Pour plus d'informations, voir [Monitoring des Réseaux Sociaux - Deuxième rapport intermédiaire](#), (en Anglais), ISFED, 20 Décembre 2018.

<sup>7</sup> <https://www.tisrilanka.org>

<sup>8</sup> Pour plus d'informations, voir [INTÉGRITÉ ÉLECTORALE : Un examen de l'abus des ressources de l'État et de certains problèmes d'intégrité lors de l'élection présidentielle de 2015 au Sri Lanka par Transparence Internationale Sri Lanka Lanka](#).

# V. MONITORING DE L'ABUS DES RESSOURCES COERCIVES

## Cadre de monitoring de l'abus de ressources étatiques coercitives

**Définition :** Déployer l'autorité et le pouvoir des forces de sécurité, des forces de l'ordre et d'autres postes de pouvoir du gouvernement à des fins politiques. Cela pourrait inclure une inégalité de traitement, qui inclut le fait de ne pas protéger ou poursuivre les violations commises contre les candidats de l'opposition, les représentants de la société civile ou journalistes, l'intimidation ou la contravention des opposants politiques et de leurs partisans, et la contrainte des électeurs à soutenir certains partis ou candidats. Cela inclut également faire pression sur les fonctionnaires pour qu'ils soient au service des campagnes, qu'ils fassent don de leurs salaires ou qu'ils votent pour certains partis ou candidats.

Types d'abus courants	Où il peut être observé	Meilleures méthodologies
<b>Coercition des électeurs par les autorités de l'État.</b> Cela inclut l'influence indue exercée sur les électeurs pour qu'ils soutiennent (ou s'opposent) à certains candidats/partis — ou s'abstiennent complètement de voter. Souvent, ces menaces ciblent les communautés vulnérables, notamment les femmes, les jeunes, les minorités ethniques ou religieuses, les citoyens ruraux et les électeurs dépendant des institutions ou du soutien de l'État, tels que les personnes déplacées à l'intérieur du pays, les étudiants universitaires, les patients hospitalisés, les électeurs incarcérés, les personnes handicapées, ou les électeurs à revenu modeste.	<ul style="list-style-type: none"><li>• Application inégale de la loi fondée sur les opinions politiques des citoyens, se manifestant par un harcèlement juridique ou un manque de services de sécurité de base</li><li>• Signes de contrôle indu ou de « saisie » de la campagne/du vote dans les installations de l'État, y compris les prisons, les hôpitaux, les universités d'État, les camps de réfugiés, etc.</li><li>• Menaces publiques ou privées de supprimer l'aide gouvernementale essentielle sur la base des résultats des élections</li><li>• Menaces publiques ou privées à la sécurité personnelle, aux moyens de subsistance, etc.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Observation directe, en particulier du vote des institutions étatiques</li><li>• Entretiens avec des informateurs clés, en particulier des membres de la communauté à risque</li><li>• Équipes d'enquête</li><li>• Rapports vérifiés des citoyens</li></ul>

Types d'abus courants	Où il peut être observé	Meilleures méthodologies
<p><b>Coercition des partis d'opposition/candidats/personnel/partisans.</b> Cela peut inclure l'arrestation, les menaces ou le harcèlement des chefs de parti, des candidats, du personnel de campagne et des partisans. Cela peut également inclure une approche inégale pour enquêter ou poursuivre les plaintes électorales ou pénales soulevées par les membres de l'opposition, ou celles soulevées par les fonctionnaires, observateurs électoraux ou journalistes.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Recours à la force ou à l'intimidation lors d'événements de campagne, par exemple, répression policière de rassemblements politiques</li> <li>• Application inégale de la loi, se manifestant par un harcèlement juridique ou une absence d'action sur les plaintes</li> <li>• Menaces d'arrestation, souvent rapportées dans les médias ou entendues dans des discours publics</li> <li>• Arrestation de candidats de l'opposition, fondée sur de fausses accusations ou sur des accusations arbitraires reprises lors des élections</li> <li>• Menaces privées ou harcèlement reçus par les chefs de parti, les candidats, le personnel de campagne, les fonctionnaires électoraux, les observateurs, les journalistes, etc. liés à la sécurité personnelle ou aux moyens de subsistance</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Analyse contextuelle/juridique des arrestations ou menaces</li> <li>• Entretiens avec des informateurs clés</li> <li>• Équipes d'enquête</li> </ul>
<p><b>Coercition des fonctionnaires.</b> Cela peut inclure des menaces de licenciement ou des impacts sur le salaire/les promotions de la part des superviseurs ou d'autres autorités. Les fonctionnaires peuvent être contraints de faire campagne activement (pendant les heures de travail ou après les heures de travail), de voter, de fournir des contributions à la campagne et/ou de fournir des services pour une campagne.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le plus souvent, menaces privées ou harcèlement de fonctionnaires</li> <li>• Abus généralisé des ressources humaines institutionnelles, comme des taux très élevés de participation des fonctionnaires aux événements/activités de campagne</li> <li>• Dans certains cas, les données officielles sur l'emploi/la paie des fonctionnaires ou les données sur les contributions à la campagne</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Entretiens des Informateurs clés des fonctionnaires, des dirigeants syndicaux, etc.</li> <li>• Équipes d'enquête</li> <li>• Rapports vérifiés des citoyens</li> <li>• Dans certains cas, analyse des données officielles</li> </ul>

## **Monitoring de l'abus des ressources coercitives : approches efficaces**

Les abus de ressources coercitives ont souvent l'impact le plus important sur l'intégrité électorale, mais sont particulièrement difficiles à observer. La plupart des abus sont commis à l'abri des regards. De nombreuses victimes de coercition peuvent ne pas signaler ou admettre les abus en raison de la peur, d'un traumatisme ou, dans certains cas, d'une culture du secret ou de la complaisance. Et des abus encore plus observables - comme l'arrestation médiatisée d'un candidat - peuvent être difficiles à contextualiser et à déterminer objectivement s'ils sont justifiés ou non. Dans tous les cas, les abus coercitifs peuvent être particulièrement difficiles à vérifier. Idéalement, la méthodologie choisie devrait prouver l'existence et l'ampleur de la coercition en utilisant des preuves solides et non réfutables et une analyse contextuelle. Il est important de démontrer la preuve de ce type de coercition et de montrer l'impact sur le processus électoral, ainsi que sur les droits des candidats, des électeurs (y compris les communautés marginalisées), des agents électoraux, des observateurs et des journalistes.

Les méthodes d'observation qui produisent des informations plus qualitatives et une analyse contextuelle/juridique, comme les équipes d'enquête ou les entretiens avec des informateurs clés, peuvent être plus efficaces pour observer les abus coercitifs. Souvent, ces efforts nécessitent un investissement à long terme dans l'établissement de relations de confiance, la compréhension des structures de pouvoir, la mise en place de mécanismes de protection et de signalement pour les dénonciateurs, et même l'évolution des normes culturelles qui négligent de tels abus. Compte tenu de ces complexités, les observateurs électoraux peuvent bénéficier de partenariats avec des groupes possédant ces expériences, ces compétences et ces niveaux d'accès fiables, tels que les journalistes d'investigation ou les organisations anti-corruption.

### **Entretiens avec des informateurs clés**

Comme décrit dans la section IV, les entretiens structurés et stratégiques avec des informateurs clés peuvent être une source utile d'informations sur les abus. Selon le contexte, les OLT pourraient interroger les candidats de l'opposition/le personnel de campagne, les fonctionnaires des ministères concernés, les étudiants des universités publiques et/ou d'autres électeurs, en particulier ceux des communautés marginalisées. Compte tenu de la sensibilité de ces abus, il est essentiel que les OLT aient la formation nécessaire pour établir des relations et des relations de confiance avec les interlocuteurs, aient des questions d'entrevue soigneusement formulées (voir l'annexe A) et aient une formation et un soutien appropriés en matière de sécurité. Les enquêteurs doivent être formés

à la protection de la vie privée des personnes interrogées et à être conscients de toute sensibilité lorsqu'ils s'adressent aux victimes et aux membres des communautés marginalisées. Il peut être utile de recruter des enquêteurs qui sont membres de ces communautés et qui peuvent plus facilement établir la confiance avec les victimes d'abus. Veuillez consulter la zone de texte ci-dessous pour des considérations supplémentaires.

**MONITORING EN ACTION** En 2018, l'Association géorgienne des jeunes avocats, l'ISFED et Transparency Internationale Georgia ont documenté la coercition exercée sur les employés de l'État pendant la campagne. Les OLT de l'ISFED ont collecté des informations auprès des médias et des entretiens avec des ONG et des citoyens. Les groupes ont trouvé 54 cas d'intimidation, y compris des incidents d'employés forcés de compiler des « listes détaillées de partisans » ayant garanti qu'ils voteraient pour un certain candidat. Les OLT ont également entendu des enseignants des écoles publiques rapporter des pressions politiques et des actes de représailles par le biais de licenciements injustifiés, d'inspections et de harcèlement.<sup>9</sup>

## Équipes d'enquête approfondies

Dans de nombreux cas, la coercition peut être si sensible et difficile à documenter qu'une équipe distincte d'enquêteurs expérimentés et spécialement formés est nécessaire. Les équipes d'enquête peuvent servir de complément à d'autres parties d'un programme de monitoring en effectuant une évaluation plus approfondie et plus nuancée des tendances ou des incidents identifiés par les OLT ou les rapports des citoyens. Idéalement, les équipes d'enquête seront en mesure de fournir des preuves d'abus spécifiques et pourront produire une étude de cas complète décrivant le problème. Certains groupes peuvent choisir d'embaucher et de gérer leurs propres équipes d'enquête et devraient rechercher des personnes ayant une expérience préalable, telles que d'anciens/officiers de police à la retraite (le cas échéant dans le contexte !), des journalistes d'investigation, des enquêteurs des droits de l'Homme, etc. D'autres groupes peuvent chercher à s'associer à des organisations non partisans et crédibles qui ont une expertise dans la lutte contre la corruption, le journalisme ou d'autres travaux d'enquête sensibles. Pour obtenir des conseils sur la gestion des sensibilités et des potentiels problèmes de sécurité pour ces enquêtes, veuillez consulter l'encadré ci-dessous.

<sup>9</sup> Voir le [rapport final de l'ISFED sur les élections présidentielles de 2018](#) et [la déclaration conjointe de 2018 de l'ISFED, GYLA et TI Georgia sur la pression des employés](#).



## Leçons des enquêteurs sur la corruption - Comment mener des entretiens d'enquête sûrs et réussis

**Développez la confiance avec les bonnes personnes !** Évaluez les structures de pouvoir et les modèles d'influence. Ciblez ceux qui sont le plus susceptibles d'être touchés ou d'être au courant de l'abus des ressources publiques dans la communauté. Établissez des relations de confiance avec ces sources au fil du temps. Veillez à ce que nul autre préjudice ne soit causé aux victimes de coercition au cours du processus d'entretien. Respectez les sensibilités culturelles, en particulier avec les victimes et les membres des communautés marginalisées.

**Développez des espaces sûrs et discrets !** Assurez-vous que les personnes interrogées sentent qu'elles peuvent parler ouvertement. Coordonnez et menez des entretiens en privé. Restez en contact régulièrement et maintenez une ligne de communication ouverte au cas où ils auraient besoin de signaler de nouvelles informations. Évaluez les étapes qui doivent être mises en place pour garantir que les données et la communication sont entièrement sécurisées. Protégez soigneusement les informations en sécurisant les données sensibles pendant la collecte, la transmission, le stockage et l'analyse. Des applications telles que les discussions secrètes de Signal et Telegram peuvent aider les utilisateurs à envoyer des messages cryptés en privé. Des mesures de sécurité spéciales devraient être intégrées dans les bases de données des observateurs qui stockent des informations sensibles.

**Faites de la sécurité une priorité !** Prenez des mesures pour assurer la sécurité des OLT/enquêteurs avec des protocoles et des plans de sécurité. Assurez-vous d'avoir un point de contact de sécurité de confiance (peut-être un citoyen influent ou la police locale) partout où les OLT/enquêteurs sont déployés et concevez un plan de communication d'urgence clair. Envisagez de déployer les OLT/enquêteurs par paires et programmez des contrôles avant et après l'entretien avec les superviseurs.

**Prenez l'intimidation au sérieux !** Si les OLT/enquêteurs mènent des entretiens très délicats au cours desquels ils peuvent être intimidés, menacés ou blessés, prenez des mesures supplémentaires. Utilisez des smartphones pour configurer un bouton « panique » afin que les OLT/enquêteurs puissent appeler discrètement un contact de sécurité si nécessaire. Exigez de l'intervieweur d'amener un partenaire ou un chauffeur à l'entretien. Pensez à enregistrer l'entretien.

## Rapports vérifiés des citoyens

Comme mentionné dans la section IV, les outils de signalement des citoyens (y compris les mécanismes de dénonciation) peuvent être une première étape pour collecter des conseils ou des rapports d'abus (et les OLT ou les enquêteurs peuvent vérifier plus de détails). Des outils peuvent être conçus pour collecter des rapports verbaux ou écrits et peuvent également permettre la collecte de preuves audio ou vidéo de coercition (par exemple, une vidéo de menaces sur téléphone portable). Pour être efficaces, les outils de signalement des citoyens doivent être construits et commercialisés auprès des parties prenantes les plus susceptibles d'être confrontées à la coercition (par exemple, les fonctionnaires ou les communautés marginalisées). Dans certains pays et industries, les organisations de défense des droits du travail ont créé des applications qui ciblent les travailleurs et fournissent des outils proactifs d'éducation aux droits et de signalement des violations. Avec une stratégie de commercialisation assidue, une approche similaire pourrait être adaptée pour les fonctionnaires. Comme mentionné ci-dessus, certains groupes ou institutions peuvent souffrir d'une culture de la peur, du secret ou de la complaisance qui décourage le signalement des abus. Des travaux supplémentaires peuvent être nécessaires pour modifier les normes, renforcer la confiance et assurer la protection de toute personne signalant de tels abus.



## Documenter les abus : leçons sur le plaidoyer vidéo pour les droits humains de WITNESS

Les expériences tirées de la documentation des citoyens sur les violations des droits de l'Homme offrent des leçons utiles aux observateurs de l'abus des ressources publiques à la recherche de preuves sur des incidents spécifiques. [WITNESS](#) fournit des ressources, une formation et un soutien aux militants des droits de l'Homme du monde entier sur l'utilisation de la documentation vidéo des violations des droits de l'Homme pour des campagnes de plaidoyer et de responsabilisation. Ils proposent les bonnes pratiques suivantes :

- Tout d'abord : déterminez si la vidéo sert ou non un usage stratégique. En outre, demandez-vous si la diffusion d'une vidéo causera du tort au citoyen documentariste ou à d'autres.
- Avant de demander aux citoyens, aux observateurs ou au personnel de documenter avec une vidéo, pensez aux lois du pays sur le « droit d'enregistrer » et à d'autres précautions de sécurité, comme le déploiement par paires.
- Lors du tournage:
  - Assurez-vous qu'il est sûr d'enregistrer
  - Enregistrez pendant une durée appropriée pour saisir toute l'étendue de la violation
  - Filmez une vue d'ensemble (y compris les prises de vue à 360 °) pour capturer l'emplacement/le contexte plus large
  - Prenez des photos de portée variable, y compris large, moyenne et rapprochée pour obtenir la pleine échelle, le contexte et les détails pertinents d'un incident.

Immédiatement après le tournage, sauvegardez la vidéo en toute sécurité et incluez d'autres documents justificatifs, tels que des cartes, des notes sur la vidéo/l'incident, des photos, etc.

*Veillez accéder à plus de ressources sur le site : <https://www.witness.org/resources/>*

# VI. MONITORING DE L'ABUS DES RESSOURCES RÉGLEMENTAIRES

## Cadre de suivi des ressources réglementaires de l'État

**Définition :** Appliquer des règlements de manière injuste, inégale ou partielle. Il peut s'agir de l'approbation déloyale d'autorisations d'événements de campagne, de l'application de taxes, de la radiation de partis d'opposition ou de la disqualification de candidats - voire de l'annulation des résultats d'élections sans motif valable. Cela peut également inclure le harcèlement réglementaire des entreprises appartenant à des candidats de l'opposition ou à leurs partisans.

Types d'abus courants	Où il peut être observé	Meilleures méthodologies
<p><b>Abus des règlements relatifs aux élections.</b> Il peut s'agir d'un traitement inégal ou partial des autorisations de rassemblement pour la campagne, de l'enregistrement des partis ou de la qualification des bulletins de vote (candidats/partis) par l'organe de gestion des élections, les autorités locales ou d'autres organes compétents. Il peut également s'agir d'une application inégale ou partielle des règles de campagne et des règlements financiers, voire de la certification des élections.</p>	<p>Processus/décisions/application:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Des autorisations de rassemblement.</li> <li>• De l'enregistrement des partis</li> <li>• De la qualification des bulletins de vote</li> <li>• Des règles de campagne et les règlements sur le financement des campagnes.</li> <li>• Des processus ou résultats des élections.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Entretiens avec des informateurs clés de multiples partis et OGE/officiels.</li> <li>• Analyse des données officielles.</li> <li>• Observation directe des tribunaux électoraux.</li> </ul>
<p><b>Abus d'autres ressources réglementaires.</b> Il peut s'agir d'une application ou de sanctions inégales d'autres lois et règlements officiels.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ciblage apparent (ou manque d'application) des règles fiscales, des audits, des déclarations de faillite, etc.</li> <li>• Ciblage apparent (ou manque d'application) des réglementations, notamment en matière pénale, médiatique, de diffamation, immobilière, etc.</li> <li>• Ciblage apparent des entreprises des dirigeants de l'opposition et de leurs partisans.</li> <li>• Ciblage apparent (ou absence d'application) des règles régissant l'enregistrement et la conduite des organisations de la société civile autour des périodes électorales.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Analyse juridique/contextuelle</li> <li>• Observation directe</li> <li>• Entretiens avec des informateurs clés de plusieurs partis.</li> </ul>

Types d'abus courants	Où il peut être observé	Meilleures méthodologies
<p><b>Abus des pouvoirs d'urgence.</b> Les crises - comme la pandémie de COVID, la violence ou les catastrophes naturelles - peuvent nécessiter des règles et règlements d'urgence. Certains détenteurs du pouvoir peuvent abuser des pouvoirs de l'état d'urgence en annulant, reportant et/ou restreignant les élections et les campagnes politiques sans justification, sans consultation et/ou d'une manière destinée à nuire aux opposants politiques.</p>	<p>Toute restriction doit être examinée parallèlement à l'urgence spécifique et au contexte politique plus large afin de déterminer si elle est justifiée, raisonnable et si son préjudice est limité.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Application de restrictions arbitraires sur les droits électoraux et politiques fondamentaux.</li> <li>• Application inégale des restrictions visant les partisans de l'opposition.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Analyse juridique/contextuelle</li> <li>• Observation directe</li> <li>• Entretiens avec des informateurs clés de plusieurs partis.</li> </ul>

## Monitoring de l'abus des ressources réglementaires : Approches efficaces

Pour démontrer efficacement l'utilisation abusive des ressources réglementaires, il faut une méthodologie bien conçue qui puisse mettre en évidence une inégalité de traitement ou un parti pris dans l'application des réglementations. *Idéalement, un effort de surveillance peut démontrer que certains partis ou candidats sont soumis à des règles différentes de celles des autres.* Il est donc important d'envisager des méthodes qui collectent des données sur plusieurs partis ou types de candidats afin de pouvoir les comparer de manière systématique. Cette méthodologie peut être intégrée dans un plan de surveillance des élections existant qui comprend une observation à long terme de la période de campagne et/ou une analyse par une équipe centrale. Certains abus réglementaires peuvent également être de nature coercitive. Dans de tels cas, les méthodes énumérées à la section V ci-dessus peuvent être plus efficaces.

### Entretiens avec des informateurs clés

Comme nous l'avons vu dans les sections IV et V, les entretiens avec des informateurs clés peuvent être un moyen efficace de collecter des données, en particulier s'ils sont structurés de manière à recueillir des informations comparatives entre les partis/candidats et les différentes régions du pays. Les OLT peuvent interviewer les candidats ou le personnel d'une liste représentative de partis (par exemple, le parti au pouvoir, le principal parti d'opposition, un plus petit parti, des candidats in-

dépendants et, le cas échéant, des partis ou candidats ethniques/femmes/jeunes), des hommes et femmes d'affaires ou d'autres personnes qui peuvent faire l'objet d'abus dans l'application de la réglementation. Les OLT doivent poser des questions spécifiques et rapporter des données fermées pour tous les candidats. En fonction de la question faisant l'objet du suivi, les OLT peuvent recevoir l'instruction de poser des questions sur l'octroi ou non des autorisations, sur l'efficacité du processus et sur toute plainte officielle déposée au sujet du processus (voir l'annexe A pour des exemples de questions). Les données obtenues par le biais des entretiens peuvent également être comparées aux données officielles, discutées ci-dessous.

## Analyse des données officielles

La collecte et l'analyse des données officielles sur les taux ou le statut des approbations, le délai/le processus des demandes, et le nombre et le type de plaintes reçues peuvent permettre d'identifier tout biais systémique dans la réglementation des règles électorales ou l'application d'autres lois. Les données peuvent être disponibles en ligne, sur demande à l'organisme responsable, ou sur demande ou entretien avec les fonctionnaires locaux en charge du processus. Certaines organisations doivent faire des demandes officielles d'informations publiques et même aller en justice pour contraindre les autorités à partager les données nécessaires. Il peut être utile de compléter l'analyse des données officielles par des entretiens avec des informateurs clés ou des enquêtes pour s'assurer que les données sont complètes et exactes et que le contexte global est compris.

## Autres méthodes

**Observation directe** Certains groupes choisissent d'observer directement des aspects spécifiques du processus électoral, tels que les audiences de qualification des partis ou des candidats ou les tribunaux de plaintes.<sup>10</sup> Les listes de contrôle du suivi doivent être conçues pour saisir le processus et la nature des procédures de manière cohérente et analysable.

**Équipes d'enquêteurs** Dans certains cas, comme des incidents très sensibles ou complexes, des équipes d'enquête peuvent être les mieux placées pour recueillir et analyser les informations. En fonction du problème, il peut être utile de recruter ou de consulter des experts dans le domaine concerné, comme des juristes, des fiscalistes, etc.

---

<sup>10</sup> Voir [le Manuel de l'OSCE/BIDDH 2019 pour l'observation du règlement des différends électoraux](#).

**LE MONITORING EN ACTION** Lorsque l'Alliance populaire pour des élections crédibles (APEC) a observé les élections de 2015 au Myanmar, elle a voulu mesurer si le gouvernement offrait des chances égales à tous les candidats. La question était de savoir si les responsables électoraux locaux autorisaient les rassemblements de campagne de manière biaisée - un problème constaté lors des élections précédentes. Afin de recueillir des données mesurables sur l'équité du processus d'approbation des rassemblements, les OLT ont mené des entretiens hebdomadaires avec des informateurs clés représentant le parti au pouvoir, le principal parti d'opposition, les partis régionaux et les petits partis ou les candidats indépendants. Ils ont posé des questions sur la procédure de demande et l'état d'avancement des approbations de rassemblements. Ils ont également recueilli des données officielles sur les approbations et les plaintes auprès des responsables électoraux locaux. En recueillant des données d'entretiens systématiques, l'APEC a pu montrer que le processus était facile pour la grande majorité des candidats. Un fait important à relever est que l'APEC n'a pas détecté de différences significatives entre les réponses des candidats de différents partis ou entre les candidats masculins et féminins.<sup>11</sup>

---

<sup>11</sup><https://www.pacemyanmar.org/home/>

# VII. MONITORING DE L'ABUS DES RESSOURCES BUDGÉTAIRES

## Cadre de suivi des abus des ressources budgétaires de l'État

**Définition :** détournement de fonds publics au profit des détenteurs du pouvoir. Cela peut prendre la forme de clientélisme ou d'achat de voix, lorsque des projets de développement ou des services publics sont dirigés de manière inappropriée ou illégale vers certains projets et/ou populations. Cela peut également inclure le transfert illégal de fonds publics pour soutenir les campagnes des partis en place.

Types d'abus courants	Où il peut être observé	Meilleures méthodologies
<p><b>Abus des dépenses publiques/ des projets de développement.</b> Il peut s'agir de l'utilisation illégale ou inappropriée de ressources budgétaires ou de services publics au profit de certaines catégories d'électeurs, d'industries, voire d'employés publics, dans le but d'acheter des voix. Notez que les dépenses d'urgence (lors de catastrophes naturelles, de pandémies, d'autres situations d'urgence) sont également préoccupantes car elles impliquent souvent des budgets importants qui évoluent rapidement avec une transparence et un contrôle limités.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fonds publics ou biens fournis aux électeurs en marge des événements de la campagne. Cela peut inclure une confusion explicite ou implicite des rôles du gouvernement ou du parti dans la prestation de services sociaux.</li> <li>• Projets de développement non annoncés ou non planifiés, réductions de services ou dépenses de soutien public, comme l'aide alimentaire, fournis à certaines communautés pendant la période électorale.</li> <li>• Excès notables et inexplicables des dépenses électorales ou des catégories du budget général pendant les élections.</li> <li>• Augmentations spéciales ou primes accordées aux fonctionnaires pendant ou immédiatement après la période électorale</li> <li>• Attribution de projets gouvernementaux à des partisans politiques</li> <li>• Développement à long terme du clientélisme, lorsque certaines communautés sont rendues dépendantes d'un parti au pouvoir par le biais de services publics ciblés/favorisés qui ne sont pas fournis aux autres communautés.</li> <li>• Dans le cas des budgets d'urgence, les fonds peuvent être justifiés par un besoin plus large, mais dirigés principalement pour un avantage politique, comme ci-dessus indiqué.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Des entretiens avec des informateurs clés, en particulier avec des dirigeants communautaires et des électeurs.</li> <li>• Analyse détaillée des données budgétaires officielles, ainsi que des informations officielles sur la prise de décision budgétaire.</li> <li>• L'observation directe de rassemblements/événements de campagne.</li> <li>• Observation directe ou analyse des projets de développement locaux et du processus de planification budgétaire.</li> </ul>



Types d'abus courants	Où il peut être observé	Meilleures méthodologies
<p><b>Mauvaise affectation ou détournement de fonds publics à des fins de campagne.</b> Cela peut inclure le détournement de fonds publics vers les campagnes de certains partis ou candidats ou vers d'autres sources bénéficiant directement au financement des campagnes. Notez que cela n'inclut pas le financement public réglementé des campagnes, s'il est fourni à tous les concurrents politiques sur une base juste/équitable.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Détournement par un tiers qui est redirigé vers une campagne</li> <li>• Programmes de « récompenses », où l'État contracte un fournisseur/service privé à un taux gonflé et l'excédent est reversé à une campagne</li> <li>• Primes spéciales aux fonctionnaires, suivies d'une augmentation des contributions des fonctionnaires aux fonds de campagne. (Essentiellement, un système de retour coercitif)</li> <li>• Excès notable, inexpliqué, des dépenses électorales ou budgétaires générales pendant les élections</li> <li>• Répartition inégale ou injuste du financement public des campagnes</li> <li>• Utilisation de fonds publics pour des activités liées aux élections pour les groupes de la société civile qui se sont alignés politiquement sur le parti au pouvoir.</li> </ul>	<p><i>Peut être très difficile à observer</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Équipes d'enquête spécialisées axées sur la lutte contre la corruption</li> <li>• Analyse approfondie des données officielles</li> </ul>

## Monitoring de l'abus des ressources budgétaires/ financières : approches efficaces approches

L'abus de ressources budgétaires et financières peut être difficile à documenter. L'abus des dépenses publiques et des projets de développement peut être visible. Cependant, prouver qu'il est motivé par des élections et/ou en violation des lois ou des processus budgétaires peut être difficile. A plus forte raison, le détournement des finances publiques est rarement transparent et difficile à retracer. Ainsi, les formes traditionnelles de monitoring, y compris l'observation à long terme, peuvent être insuffisantes pour mettre en évidence un problème. *Idéalement, une méthodologie de suivi utilisera une analyse approfondie pour montrer des tendances plus larges en matière d'abus budgétaire, et/ou rassemblera et présentera des preuves détaillées de cas évidents d'abus budgétaire.* Le suivi des abus budgétaires nécessite : une analyse approfondie des lois et des processus budgétaires ; l'accès aux sources de données nécessaires ; la collecte et l'analyse de données à long terme; et, dans certains cas, des équipes d'enquête et d'analyse d'experts, pour démontrer toute l'étendue du problème. Certains groupes s'associent à des partenaires de lutte contre la corruption, de suivi budgétaire ou



de bonne gouvernance pour bénéficier de leur expertise, notamment en matière de lois de finances publiques, de processus budgétaires et d'analyse de données.

Selon le niveau de transparence et le processus formel d'un pays, le cycle budgétaire présente plusieurs opportunités de contrôle, d'analyse et de suivi des abus de ressources publiques. Par exemple, avec des citoyens bénévoles, la [Coalition du Zimbabwe sur la dette et le développement](https://zimcodd.org)<sup>12</sup> observe le cycle budgétaire complet (de la planification, l'approbation, l'exécution et l'audit) pour suivre les dépenses et lutter contre les mauvaises priorités, l'abus de ressources et la corruption. Le ZIMCODD a également utilisé un système de suivi des dépenses publiques (SDP) pour montrer le flux de fonds publics de la source des fonds au bénéficiaire des services publics ou de l'aide directe. L'utilisation de ce système au fil du temps a permis à l'organisation de tirer des conclusions nuancées sur les allocations budgétaires qui sont ciblées pour donner des avantages injustes au titulaire et où une activité potentielle d'achat de voix peut se produire. Les processus budgétaires peuvent être observés pour suivre la manipulation des procédures ou l'abus de fonds à des fins politiques dans un contexte électoral. Là où les SDP ont été institués au Zimbabwe et ailleurs, ils se sont avérés efficaces pour identifier les retards dans les transferts financiers et en nature, les taux de fuite et les inefficacités générales dans les dépenses publiques avec un impact sur les perceptions des électeurs et des citoyens. Lors de la conception d'un système de monitoring et d'analyse des abus potentiels de ressources budgétaires autour des élections, les groupes peuvent envisager, par exemple :

**Élaboration du budget :** le processus était-il transparent et incluait-il une large participation citoyenne ? Les priorités de dépenses étaient-elles justifiées et conformes aux tendances historiques ? Y a-t-il des preuves de copinage, de clientélisme ou d'autre favoritisme politique dans le processus de budgétisation ?

- **Processus d'approbation du budget :** le budget a-t-il été approuvé conformément aux procédures légales ? Des changements ont-ils été apportés avant l'approbation - et si oui, les changements ont-ils été publiquement débattus et justifiés ? Le processus d'approbation était-il transparent et rapide ?
- **Processus d'approvisionnement :** les fonds budgétaires ont-ils été alloués sur la base de processus d'approvisionnement concurrentiels ? Le processus de passation des marchés est-il ouvert au contrôle des citoyens, des journalistes et des organisations de monitoring ? Les informations officielles sur le processus de passation des marchés, y compris les exigences, le calendrier, la méthodologie de notation et les offres participantes, sont-elles facilement disponibles

---

<sup>12</sup><https://zimcodd.org>

sur les sites Internet du gouvernement ? Les informations sur les marchés publics disponibles sont-elles publiées en temps voulu et dans un format qui en facilite l'analyse ?

- **Exécution du budget :** les dépenses réelles reflètent-elles le budget approuvé ? Les fonds ont-ils été dispersés et dépensés conformément au calendrier et aux niveaux de dépenses historiques ? Des demandes de budget supplémentaires ou d'urgence inhabituelles ont-elles été faites ? Des projets spécifiques et des décaissements budgétaires étaient-ils légitimes ? (Voir l'encadré ci-dessous) Les fonds ont-ils été mal affectés à des fins de campagne directe ? Comment les dépenses/projets spécifiques ont-ils été présentés au public : En tant que services gouvernementaux standard ? En tant que « cadeaux » politisés ou incitations pour les électeurs ?
- **Audit et évaluation post-dépenses:** les procédures d'audit et d'évaluation sont-elles transparentes ? Les procédures d'audit ont-elles été appliquées de manière cohérente, même en période électorale ? Les audits révèlent-ils un écart par rapport aux tendances historiques ou aux objectifs prévus du budget ? Les évaluations ont-elles révélé des dépenses illégitimes ? (*Voir la zone de texte ci-dessous*)

## Quand les dépenses publiques sont-elles illégitimes ?

Déterminer si les dépenses publiques sont légitimes ou non nécessite une analyse sérieuse, une expertise significative et une compréhension à long terme des tendances des dépenses et de la prise de décision budgétaire. Il est important de justifier à l'interne et au public comment une dépense ou un projet est jugé illégitime ou motivé par les élections. Les questions utiles\* à considérer incluent :

- L'annonce du projet ou les dépenses ont-elles eu lieu juste avant ou pendant la période de campagne ?
- Le projet a-t-il été préalablement planifié et annoncé dans le cadre du processus normal de politique et de budgétisation ?
- Le projet a-t-il été publiquement débattu/justifié ?
- Le projet a-t-il des objectifs clairs, une transparence et une responsabilité intégrées au même niveau que les autres projets de dépenses publiques ?
- Le projet profite-t-il au grand public ou seulement à certains sous-groupes/partisans d'un parti politique ?
- Les dépenses du projet sont-elles conformes au budget prévu et aux tendances historiques des dépenses ?

*\*Questions adaptées de [Suivi du financement des campagnes électorales par l'Open Society Justice Institute](#): Un manuel pour les ONG et l'utilisation par le gouvernement de l'Organisation des États américains des ressources publiques à des fins électorales.*

Comme le montrent les exemples ci-dessous, les groupes d'observation des élections peuvent adopter diverses approches pour détecter et analyser l'abus de ressources budgétaires au cours des différentes phases du cycle de dépenses. L'approche spécifique du suivi budgétaire variera d'un pays à l'autre en fonction des problèmes les plus pertinents à observer, ainsi que du niveau d'accès aux informations budgétaires. Certaines pratiques peuvent être directement analysées (si les données sont transparentes) ou directement observées lors des sessions parlementaires, des conférences de presse ou des événements de campagne. D'autres problèmes - du détournement de fonds à des fins de campagne aux mauvaises affectations de budgets bureaucratiques internes - peuvent être plus opaques et nécessiter des outils d'enquête.

**Utiliser des entretiens avec des informateurs clés pour démontrer l'abus des dépenses sociales pour manipuler les électeurs marginalisés au Guatemala.** En 2015, [Acción Ciudadana](#)<sup>13</sup> au Guatemala a demandé aux OLT d'interroger différents types d'électeurs sur les changements apportés à leurs prestations sociales pendant la période de campagne. En analysant les données d'entretien de différents types d'électeurs, AC a pu détecter et démontrer que les femmes appartenant à des minorités ethniques ont bénéficié d'augmentations inexplicables de leurs prestations sociales pendant la période de campagne.

**Suivi des projets de développement illégitimes entre une élection générale et un second tour en Géorgie.** En 2018, les équipes de l'ISFED et de TI Georgia ont identifié plus de 10 projets de développement illégitimes qui ont commencé ou ont été annoncés juste avant la campagne de second tour. ISFED/TI Georgia a identifié ces projets comme illégitimes car : ils ont eu lieu juste avant la période de campagne pour le second tour des élections ; ils n'ont pas été préalablement planifiés ou annoncés ; ils étaient ponctuels et ne faisaient pas partie d'un plan de développement social stratégique discuté publiquement ; et ils ciblaient des groupes spécifiques d'électeurs, notamment des militaires, des enseignants, des bénéficiaires de prestations sociales, des personnes déplacées à l'intérieur du pays et des citoyens.<sup>14</sup>

**Analyser le budget officiel pour montrer les hausses imprévues des dépenses du gouvernement autour des élections en Ouganda.** [L'Alliance pour le suivi du financement des campagnes \(ACFIM\)](#)<sup>15</sup>, un groupe de 16 organisations de lutte contre la corruption et de contrôle budgétaire en Ouganda, a mené une étude approfondie du budget officiel et des dépenses en utilisant des études de cas de certains ministères en 2016. Cette analyse a complété d'autres aspects de leur plan de monitoring y compris l'analyse juridique, l'analyse du financement des partis politiques, la monitoring de la campagne, l'abus des ressources institutionnelles, et l'estimation des dépenses électorales des candidats. L'ACFIM a montré qu'au sein des ministères clés soutenant le président et un autre candidat, le budget officiel et le taux des dépenses ont considérablement augmenté par rapport aux années sans élections, en particulier dans les catégories non salariales, telles que les voyages et les dons.

<sup>13</sup> Mirador Electoral/Acción Ciudadana, "Informe Agosto" (2015), [www.accionciudadana.org.gt](http://www.accionciudadana.org.gt)

<sup>14</sup> Voir [les programmes annoncés par les autorités avant le second tour des élections constituent un abus des ressources administratives.](#)

<sup>15</sup> <https://accu.or.ug/acfim/>

## Suivi du financement de la campagne, des dépenses et des rapports financiers

Par rapport au contrôle du budget de l'État, certains groupes électoraux suivent et analysent les finances des partis et des campagnes pour rechercher des financements ou des dépenses illégaux, des preuves de corruption, d'abus des ressources publiques ou de fausses déclarations. Les approches discutées dans cette section peuvent également être appliquées au suivi du financement des campagnes. Cela comprend l'analyse des données, le suivi des dépenses ou l'enquête sur les pistes d'argent pour dévoiler :

- Les anomalies dans le financement ou les dépenses des partis/campagnes — y compris les tendances inhabituelles des contributions des fonctionnaires, des copains ou d'autres sources ;
- La mauvaise déclaration des ressources de la campagne — y compris l'omission de réclamer les ressources publiques utilisées à des fins de campagne ; et/ou
- Les pratiques de pot-de-vin, qui peuvent être liés aux pratiques d'appel d'offres officielles ou aux dépenses de l'État observées dans le suivi budgétaire.

## VIII. AUTRES TYPES D'ABUS DES RESSOURCES PUBLIQUES

**Monitoring des abus des ressources médiatiques traditionnelles.** Les ressources de communication de l'État, y compris l'utilisation des médias gérés ou contrôlés par l'État pour promouvoir les candidats sortants, dénigrer les opposants ou influencer injustement les électeurs, sont courantes dans de nombreux pays. Un tel abus peut inclure une couverture trop positive ou à volume élevé du parti au pouvoir ou du candidat sortant, ou une couverture disproportionnellement négative ou à faible volume des candidats de l'opposition. Cela peut également inclure la promotion inhabituelle ou injustifiée des réalisations du gouvernement en place pendant la période électorale. La couverture inégale ou biaisée des partis politiques/candidats est mieux contrôlée par un monitoring systémique des médias menée par une équipe à temps plein bien formée. Pour plus d'informations sur le monitoring des médias, consultez les ressources répertoriées dans l'annexe B.

**Monitoring de l'abus des ressources législatives.** Dans de nombreux pays, le pouvoir législatif est abusé en tirant parti des majorités parlementaires/législatives pour adopter des lois favorables aux candidats sortants ou des lois défavorables aux partis/candidats d'opposition. Cela peut inclure des modifications des lois électorales, des exigences relatives aux candidats, des règles de campagne, des garanties pour empêcher l'utilisation des ressources publiques lors des élections ou d'autres réglementations. Dans certains cas, les personnes au pouvoir peuvent chercher à adopter une législation qui rend plus difficile la détection et la réglementation de la corruption. Une telle législation peut affaiblir les exigences de transparence et masquer les abus potentiels des ressources publiques, ou affaiblir l'autorité des organes de lutte contre la corruption. Les efforts visant à affaiblir la transparence peuvent également inclure des restrictions sur les droits d'observateur. Parfois, la majorité législative bouleverse les procédures parlementaires pour limiter le pouvoir ou la stature des candidats de l'opposition au parlement. Dans certains contextes, l'abus de pouvoir législatif comprend l'adoption de lois favorables à certaines industries/élites en échange de dons de campagne ou d'autres faveurs politiques. *Le contrôle parlementaire est une méthodologie solide qui peut montrer si les procédures parlementaires sont utilisées injustement ou illégalement pour diminuer le rôle des membres de l'opposition au parlement ou pour adopter des lois favorisant la majorité. Le suivi et l'analyse juridiques peuvent également être utilisés pour examiner les nouvelles lois, les lois modifiées ou abrogées qui profitent ouvertement aux concurrents politiques ou affaiblissent la transparence et les mesures anti-corruption. Voir l'annexe B pour les ressources sur ces méthodologies.*

## IX. COMMUNIQUER LES RÉSULTATS

Communiquer les résultats sur l'abus des ressources publiques peut être plus compliqué que de partager d'autres résultats de monitoring des élections : l'abus des ressources publiques peut sembler moins pertinent pour les citoyens ; les conclusions peuvent sembler biaisées car elles se concentrent souvent uniquement sur les candidats sortants; les signalements de violations spécifiques peuvent entraîner des représailles contre les victimes ou les dénonciateurs ; et/ou les organisations peuvent faire face à des conséquences juridiques ou autres pour des allégations de corruption. Certaines organisations peuvent s'appuyer sur des partenaires, tels que des journalistes, des influenceurs ou d'autres organisations de défense des droits, pour aider à diffuser les résultats. Certaines conclusions peuvent être soumises à des mécanismes de plainte officiels, tandis que d'autres peuvent mieux trouver un écho auprès du public. Ajuster les stratégies de communication pour tenir compte des objectifs spécifiques du projet, ainsi que des risques et des défis dans un contexte particulier, conduit à des messages plus efficaces.

### Tenir compte des objectifs de communication

Les groupes de suivi doivent développer une stratégie de communication externe pour soutenir les objectifs spécifiques du projet. Par exemple::

*Pour éduquer et faire évoluer* la culture autour de l'abus des ressources publiques :

- Planifiez la sensibilisation à long terme bien avant la période de campagne ou le programme ;
- Ciblez les communautés à risque (électeurs, fonctionnaires) afin qu'elles connaissent leurs droits ;
- Des normes de message qui résonnent avec les valeurs culturelles — par exemple : lutter contre la corruption pour améliorer la vie des citoyens ; protéger l'équité des élections; être fier de l'intégrité de la fonction publique;
- Utilisez des pairs, des modèles, des influenceurs et des jeunes pour promouvoir le changement de comportement et créez un sentiment de communauté et de solidarité autour de nouvelles normes ;
- Si vous utilisez un outil de signalement des citoyens ou des fonctionnaires, faites une commercialisation agressive et stratégique afin que les personnes les plus vulnérables sachent qui contacter en cas de problèmes.



### ***Pour dissuader les abus et promouvoir la responsabilité :***

- Commencez bien avant la période de campagne (ou le début du programme);
- Ciblez les communautés à risque afin qu'elles soient conscientes de leurs droits ;
- Avisez les contrevenants. Alertez les branches concernées du gouvernement, les fonctionnaires, les partis et les candidats que les activités seront surveillées ;
- Rapportez les conclusions tant qu'elles sont importantes, pendant que le public y prête attention et pendant qu'il est encore temps de poursuivre et/ou de décourager des actions futures ;
- Présentez des preuves pratiques sur les violations et montrez l'impact pertinent des abus ;
- Augmentez la pression publique pour appliquer (ou créer) des règles de responsabilité ; et
- Ciblez les institutions de responsabilisation et les autres décideurs pour qu'ils prennent des mesures.

### ***Pour renforcer les institutions:***

- Utilisez des preuves, des récits basés sur des valeurs et un chronométrage stratégique pour obliger les décideurs et les institutions à agir ;
- Faites pression sur les réformateurs au parlement ou dans les ministères pour créer des infrastructures de formation, des protections des lanceurs d'alerte et/ou des mécanismes de responsabilité ; et
- Développez des partenariats avec des institutions (bureaucraties, universités qui forment des fonctionnaires, bureaux de médiateurs, etc.) pour coopérer sur la formation, la communication, les examens internes, etc.

### ***Pour plaider en faveur d'une réforme juridique:***

- Communiquez des messages aux points stratégiques/avancées de la réforme : Immédiatement après les élections ; avant la prestation de serments des nouveaux élus ; et lors des moments clés de la session législative ;
- Ciblez les décideurs avec des messages incitatifs et des recommandations pratiques ;
- Éduquez et activez des communautés puissantes et engagées pour faire pression sur les décideurs pour qu'ils agissent ; et
- Développez le soutien du public avec des messages efficaces et créatifs qui tiennent les décideurs responsables. Ne craignez pas de faire honte aux décideurs pour qu'ils agissent !

## Rendre le message percutant

**Adaptez au public.** Un message efficace repose sur l'adaptation des messages aux publics cibles. Personnalisez les messages pour ceux qui ont besoin de les entendre, plutôt que de vous fier uniquement à des informations généralisées pour un « grand public ». Considérez différents publics – par exemple, les législateurs, les fonctionnaires, les jeunes – et comment les atteindre et les informer efficacement. Quelles sont leurs connaissances préexistantes sur la question ? Quelles sont leurs valeurs sous-jacentes ? Quelle conclusion ou quelle formulation résonnera le plus avec eux ? Quelle est la plate-forme, le support ou le messenger le plus efficace pour les atteindre ? Comment le contenu doit-il être affiché – Rapport formel ? Des graphismes uniques ? Des visuels époustouflants ? Des vidéos captivantes ? Prévoyez plusieurs contacts avec chaque public pour vraiment persuader.

**Suscitez l'intérêt et montrez la pertinence.** Avant de plonger dans les conclusions, persuadez le public que la question est pertinente et importante. « L'abus des ressources publiques » est un concept aride qui peut ne pas trouver un écho auprès de nombreux publics. Envisagez d'encadrer les résultats dans des concepts plus accessibles et basés sur des valeurs comme « l'honnêteté », « l'équité », « la transparence » ou « la fierté en tant que citoyens », qui peuvent être plus convaincants. Dans de nombreux pays, l'éducation du public peut être nécessaire pour montrer pourquoi des pratiques de longue date sont illégales, contraires à l'éthique et/ou préjudiciables à la démocratie et à la gouvernance. Faites preuve de créativité dans la formulation des résultats de sorte qu'ils s'alignent sur les valeurs, les intérêts et le sens du bien et du mal du public.

**Présentez les résultats de manière claire et convaincante.** L'abus des ressources publiques est souvent présenté dans les rapports des observateurs comme une liste d'incidents, ce qui rend difficile pour un public de comprendre la portée, le contexte et l'impact du problème. Au lieu de cela, les groupes devraient viser à présenter les résultats de manière plus intuitive. Certains résultats – tels que les observations de rassemblement de campagne, les données d'entretiens avec des informateurs clés, l'analyse de données officielles et/ou l'analyse systématique des médias sociaux – peuvent être quantifiés et affichés dans des graphiques et des infographies convaincants. Cela peut inclure l'affichage d'informations sur le coût de la corruption en termes de perte d'accès aux services sociaux ou de représentation égale dans la prise de décision du gouvernement. D'autres informations, telles que les conclusions recueillies par le biais d'enquêtes et de rapports vérifiés de citoyens, peuvent être mieux partagées sous forme d'études de cas détaillées ou de récits. En complément des données quantitatives ou des études de cas détaillées, une liste d'incidents individuels peut être incluse dans des annexes de rapport plus détaillées en tant que preuves ou éléments pouvant faire l'objet d'une

enquête par les autorités. Soyez créatif lorsque vous présentez des données - les graphiques, l'art, l'humour, l'ironie et même la honte publique peuvent être des méthodes très efficaces pour faire remarquer les résultats.

**Montrez pourquoi cela est important et comment y remédier.** Il peut être très utile de situer les conclusions dans un contexte juridique ou politique plus large. Le fait de démontrer que les lois ne sont pas appliquées peut souligner la nécessité d'une meilleure éducation du public, de mécanismes de responsabilisation plus solides et d'un état de droit. Soulignez que des pratiques profondément ancrées et des abus contraires à l'éthique (qui peuvent être parfaitement légaux) ont un impact négatif sur l'équité des élections ou les droits des électeurs. En effet, cela peut indiquer la nécessité d'une réforme juridique. Enfin, assurez-vous que les recommandations sont pertinentes, pratiques et ciblées sur les acteurs qui peuvent être tenus responsables.

Pour plus de conseils sur la conception d'un plan de communication stratégique, voir *[S'exprimer dans des espaces fermés : Planification des communications stratégiques pour les groupes d'observateurs citoyens électoraux non partisans](#)*<sup>16</sup> par NDI.

---

<sup>16</sup><https://www.raiseavoice.net>

# Annexe A - Echantillons des questions d'entretien des informateurs clés

L'exemple qui suit est un inventaire de questions à titre illustratif auprès d'informateurs clés pouvant être adaptées aux abus spécifiques préoccupants, et adaptées comme il se doit selon le contexte. Certaines questions sont conçues pour obtenir les opinions ou les perceptions de la personne interrogée sur un sujet particulier, plutôt que des réponses strictement objectives sur ses observations. Les réponses à ces questions ne doivent pas être prises pour argent comptant, mais peuvent être utiles pour comprendre les perceptions culturelles plus larges de la corruption et de la comptabilité. Ils peuvent également servir de pistes pour de nouvelles questions que les observateurs citoyens pourraient explorer et trianguler avec d'autres sources d'information objectives. Structurer les questions d'une manière - comme un format à choix multiples - qui aboutit à des réponses structurées peut garantir une analyse plus systématique des données (Voir l'encadré « Conseils pour l'observation systématique à long terme des abus des ressources publiques » dans la section IV pour plus d'informations).

## Candidat ou personnel de campagne

Type d'abus de ressources publiques	Echantillons des questions d'entretiens
Ressources institutionnelles	<ul style="list-style-type: none"><li>• Où sont vos bureaux de campagne ?</li><li>• Où avez-vous organisé des rassemblements cette semaine ?</li><li>• Où déposez-vous le matériel de campagne ?</li><li>• Combien de bénévoles de campagne avez-vous ? Où les recrutez-vous ? Combien sont de femmes et combien sont d'hommes ? Rencontrez-vous des difficultés à recruter des femmes ou des membres de groupes traditionnellement marginalisés pour y participer ?</li><li>• Quelles sources de données utilisez-vous pour créer une liste de partisans/électeurs à cibler ?</li><li>• Qui assure la sécurité de vos événements de campagne ?</li></ul>

Type d'abus de ressources publiques	Echantillons des questions d'entretiens
<b>Ressources réglementaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Parmi les demandes de permis de rallye, combien ont été soumises, approuvées et rejetées cette semaine ?</li> <li>• Qui est chargé d'examiner et d'approuver ces demandes ?</li> <li>• Existe-t-il des critères clairs pour l'approbation de ces demandes ?</li> <li>• En général, combien de jours avant votre rassemblement avez-vous reçu l'approbation ?</li> <li>• Avez-vous déposé des plaintes concernant le processus d'autorisation du rassemblement ?</li> </ul>
<b>Ressources coercitives</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Avez-vous rencontré des problèmes pour faire campagne dans ce domaine ? Si oui, quels types de problèmes ? Pensez à demander si :</li> <li>• Le candidat/le personnel de campagne ou ses partisans ont subi des actes d'intimidation ou un recours à la force lors d'événements de campagne ;</li> <li>• Le candidat/le personnel de la campagne ou ses partisans ont fait l'objet de harcèlement, de menaces d'arrestation ou de menaces de préjudice physique en public ou en privé, en personne, en ligne ou dans les médias ;</li> <li>• Le candidat/le personnel de la campagne ou les soutiens ont-ils reçu des menaces de perdre leur emploi au gouvernement, leurs contrats actuels ou potentiels avec le gouvernement ?</li> </ul>
<b>Questions générales basées sur la perception</b> <i>(Remarque : les réponses ne doivent pas être prises pour argent comptant, mais elles pourraient servir de pistes que les observateurs pourraient trianguler avec d'autres sources)</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Avez-vous été témoin ou entendu parler d'un comportement de campagne d'autres candidats, partis ou de leurs partisans que vous considérez comme corrompu ?</li> <li>• Pensez-vous avoir un accès égal aux ressources financières et institutionnelles pour votre campagne par rapport aux autres partis ou candidats ?</li> </ul>
<b>Autres</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Quand et où sont vos rassemblements de campagne prévus cette semaine ? (Question pour aider les OLT dans la planification du suivi des rassemblements)</li> </ul>

## Dirigeants communautaires, représentants des communautés marginalisées et autres sources neutres

Type d'abus de ressources publiques	Echantillons des questions d'entretiens
Ressources institutionnelles	<ul style="list-style-type: none"><li>• Avez-vous vu le parti X utiliser des véhicules de l'État ou d'autres ressources publiques dans sa campagne ?</li><li>• Avez-vous observé le parti Y utiliser des véhicules de l'État ou d'autres ressources publiques dans sa campagne ?</li><li>• Avez-vous observé des fonctionnaires aider ou assister à des événements de campagne pendant les heures de travail ? __ Rien; __ Pour le Parti X; __ Pour le Parti Y)</li></ul>
Ressources budgétaires	<ul style="list-style-type: none"><li>• Avez-vous vu de nouveaux projets de développement ou des projets inattendus surgir dans votre communauté? Si oui, quels types de projets et qui a participé à leur diffusion ?</li><li>• Avez-vous remarqué un changement dans la distribution des services sociaux ou de l'aide dans votre communauté, tels que les transferts d'argent, la distribution de nourriture ou tout autre type d'assistance ? Si oui, qui a été impliqué dans la distribution et la publicité qui l'entoure ?</li></ul>
Ressources coercitives	<ul style="list-style-type: none"><li>• Pensez-vous que les électeurs de votre communauté rencontrent des problèmes s'ils votent pour certains partis ou candidats ? Si oui, quels types de problèmes ?</li><li>• A-t-on dit aux membres de certaines communautés qu'ils cesseraient de recevoir des prestations du gouvernement s'ils ne votent pas pour le parti au pouvoir/le candidat ?</li></ul>

## Fonctionnaires, dirigeants syndicaux, etc.

Type d'abus de ressources publiques	Echantillons des questions d'entretiens
<b>Ressources institutionnelles</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Avez-vous été informé des restrictions légales concernant la conduite d'activités de campagne dans le cadre de votre rôle officiel ?</li><li>• Une campagne vous a-t-elle obligé à fournir des informations sur les électeurs de la région/de votre programme qui ne font pas partie des informations publiques accessibles à tous les candidats ?</li><li>• Avez-vous vu du matériel de campagne produit/stocké/distribué par votre bureau ?</li><li>• Avez-vous participé à des campagnes politiques pendant que vous occupiez votre rôle officiel ? Si oui, quand ? Pour quel parti ?</li></ul>
<b>Ressources coercitives</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Vous et vos collègues, vous sentez-vous libres d'assister aux événements de campagne pour les candidats que vous aimez en dehors des heures de travail ?</li><li>• Auriez-vous des problèmes si vous souteniez ouvertement un certain parti ou candidat ?</li><li>• Vous a-t-on dit que votre emploi, votre salaire ou votre promotion seront affectés par les résultats des élections ?</li></ul>



## Défenseurs du gouvernement ouvert ou potentiels lanceurs d'alerte

Type d'abus de ressources publiques	Echantillons des questions d'entretiens
<b>Ressources budgétaires</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Avez-vous remarqué une augmentation inhabituelle des dépenses ou du budget de votre département au moment des élections ?</li></ul>
<b>Ressources réglementaires</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Quel est le processus de gestion des plaintes concernant les violations des procédures de campagne ? Qui a le pouvoir de décision sur la gestion de la réglementation et quels mécanismes de monitoring existent pour promouvoir une réglementation équitable ?</li></ul>
<b>Questions générales basées sur la perception</b> <i>(Remarque : les réponses ne doivent pas être prises pour argent comptant, mais elles pourraient servir de pistes que les observateurs pourraient trianguler avec d'autres sources)</i>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Si vous avez été témoin ou appris à propos d'un abus des ressources publiques, vous sentiriez-vous à l'aise de le signaler à la commission électorale ou à un autre organisme indépendant ? Si vous signaliez un tel abus, pensez-vous qu'il serait probable que les personnes impliquées soient tenues pour responsables ?</li></ul>

**Les électeurs, y compris les membres des communautés marginalisées, comme les femmes, les jeunes, les minorités ethniques, les électeurs ruraux et à revenu modeste, les électeurs handicapés et les autres électeurs dépendant des services gouvernementaux**

Type d'abus de ressources publiques	Echantillons des questions d'entretiens
<b>Ressources budgétaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vous a-t-on offert des avantages gouvernementaux pour avoir voté pour un certain candidat/parti ?</li> </ul>
<b>Ressources coercitives</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les électeurs de votre communauté se sentent-ils libres d'assister aux événements de campagne pour les candidats qu'ils aiment ?</li> <li>• Pensez-vous que les électeurs de votre communauté rencontrent des problèmes s'ils votent pour certains partis ou candidats ? Si oui, quels types de problèmes ?</li> <li>• Vous-a-t-on dit ou a-t-on dit à quelqu'un que vous connaissez que vous cesseriez de recevoir des prestations du gouvernement si vous ne votez pas pour un certain parti/candidat ?</li> </ul>
<p><b>Questions générales basées sur la perception</b> (<i>Remarque : les réponses ne doivent pas être prises pour argent comptant, mais elles pourraient servir de pistes que les observateurs pourraient trianguler avec d'autres sources</i>)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pensez-vous que les institutions de contrôle (commission électorale, médiateurs, parlement ou autres organes de contrôle) sont capables de tenir pour responsables des fonctionnaires abusant des ressources publiques à des fins électorales ?</li> </ul>

## Annexe B — Ressources

### Conseils supplémentaires sur l'abus des ressources publiques et le suivi du financement des campagnes :

*Monitoring Election Campaign Finance: A Handbook for NGOs [Suivi du financement des campagnes électorales : Un manuel pour les ONG]* by Open Society Justice Initiative, (2004). Voir les chapitres 5 et 6. Document complet disponible [ici](#).<sup>1</sup> (Disponible uniquement en anglais).

### Outils d'examen du cadre juridique de l'abus des ressources publiques

*Unfair Advantage: The Abuse of State Resources in Elections [Avantage injuste: L'abus des ressources de l'État dans les élections]*, International Foundation for Electoral Systems (IFES), (2017). Document complet disponible [ici](#).<sup>2</sup> (Disponible uniquement en anglais).

*Promoting Legal Frameworks for Democratic Elections [Promouvoir des cadres juridiques pour les élections démocratiques]*, National Democratic Institute (NDI), (2008), See Pages 71-77. Document complet disponible [ici](#).<sup>3</sup>

“Joint Guidelines on the Misuse of Administrative Resources During Electoral Processes,” [Directives conjointes sur l'utilisation abusive des ressources administratives pendant les processus électoraux]. Venice Commission/Council of Europe (2016). Ce document énonce des principes et engagements utiles pour les pays du Conseil de l'Europe. Les directives sont disponibles [ici](#).<sup>4</sup>

### Conseils supplémentaires sur les stratégies de communication efficaces

*Raising Voices in Closing Spaces: Strategic Communications Planning for Nonpartisan Citizen [Élever des voix dans des espaces fermés : Planification stratégique des communications pour les citoyens non partisans]* Election Observer Groups, National Democratic Institute (NDI), (2019). Disponible [ici](#).<sup>5</sup>

---

<sup>1</sup> <https://www.justiceinitiative.org/publications/monitoring-election-campaign-finance-handbook-ngos>

<sup>2</sup> <https://www.ifes.org/publications/unfair-advantage-abuse-state-resources-elections>

<sup>3</sup> <https://www.ndi.org/publications/promoting-legal-frameworks-democratic-elections>

<sup>4</sup> [https://www.venice.coe.int/webforms/documents/?pdf=CDL-AD\(2016\)004-e](https://www.venice.coe.int/webforms/documents/?pdf=CDL-AD(2016)004-e)

<sup>5</sup> <https://www.raiseavoice.net>

## Conseils supplémentaires sur le monitoring des médias d'État

*Media Monitoring to Promote Democratic Elections: An NDI Handbook for Citizen Organizations [L'observation des médias pour promouvoir les élections démocratiques : Un manuel du NDI pour les organisations citoyennes]* National Democratic Institute (NDI), (2002). Document complet disponible [ici](#).<sup>6</sup> (Disponible uniquement en anglais et en arabe).

*Handbook on Media Monitoring for Election Observation Missions [Manuel sur le suivi des médias pour les missions d'observation électorale]*. OSCE Office of Democratic Institutions and Human Rights (ODIHR), (2012). Document complet disponible [ici](#).<sup>7</sup> (Disponible uniquement en anglais).

*Disinformation and Election Integrity: A Guidance Document for NDI Elections Programs [Désinformation et intégrité des élections : Un document d'orientation pour les programmes électoraux du NDI]*. National Democratic Institute (NDI), (2019). Disponible [ici](#).<sup>8</sup> (Disponible uniquement en anglais)

## Ressources de monitoring parlementaire

*Strengthening Parliamentary Accountability, Citizen Engagement, and Access to Information: A Global Survey of Parliamentary Monitoring Organizations [Renforcer la responsabilité parlementaire, l'engagement des citoyens et l'accès à l'information : Une enquête mondiale sur les organisations de contrôle parlementaire]* National Democratic Institute (NDI), (2011). Document complet disponible [ici](#).<sup>9</sup> (Disponible uniquement en anglais et en espagnol).

*Political Process Monitoring: Activist Tools and Techniques [Suivi des processus politiques : Outils et techniques pour les militants]* National Democratic Institute (NDI), (2010). Document complet disponible [ici](#).<sup>10</sup> (Disponible uniquement en anglais).

*Portal for Parliamentary Development - Parliamentary Monitoring Organizations [Portail pour le développement parlementaire - Organisations de contrôle parlementaire]*. Agora, (2012). Site Web disponible [ici](#).<sup>11</sup> (Disponible uniquement en anglais).

<sup>6</sup> <https://www.ndi.org/publications/media-monitoring-promote-democratic-elections-ndi-handbook-citizen-organizations>

<sup>7</sup> <https://www.osce.org/files/f/documents/1/0/92057.pdf>

<sup>8</sup> [https://www.ndi.org/sites/default/files/Disinformation%20and%20Electoral%20Integrity\\_NDI\\_External\\_Updated%20May%202019%20%281%29.pdf](https://www.ndi.org/sites/default/files/Disinformation%20and%20Electoral%20Integrity_NDI_External_Updated%20May%202019%20%281%29.pdf)

<sup>9</sup> <https://www.ndi.org/sites/default/files/governance-parliamentary-monitoring-organizations-survey-september-2011.pdf>

<sup>10</sup> [https://www.ndi.org/political-process\\_monitoring\\_guide](https://www.ndi.org/political-process_monitoring_guide)

<sup>11</sup> <https://www.agora-parl.org/resources/aoe/parliamentary-monitoring-organisations>

## Ressources sur les enquêtes anti-corruption

*Corruption Fighters' Toolkit: Civil Society Experiences and Emerging Strategies [Boîte à outils du combattant de la corruption : Expériences de la société civile et stratégies émergentes].*

Transparency International (2002). Disponible [ici](#).<sup>12</sup> (Disponible uniquement en anglais).

Collection de ressources pour les enquêtes sur la corruption

[Collection de ressources pour les enquêtes sur la corruption](#)<sup>13</sup> (Disponible uniquement en anglais)

[Conseils et outils de signalement](#)<sup>14</sup> (Disponible uniquement en anglais)

[Ressources pour trouver des lanceurs d'alerte et travailler avec eux](#)<sup>15</sup>

Bellingcat

[Boîte à outils d'investigation en ligne](#)<sup>16</sup> (Disponible uniquement en anglais)

---

<sup>12</sup> <https://www.transparency.org/en/publications/corruption-fighters-toolkit-civil-society-experiences-and-emerging-strategi>

<sup>13</sup> [https://docs.google.com/spreadsheets/d/1kHQUH8RvfUNrQuH3NWYMq8BzraEFF4QaG\\_XbfAcFV9k/edit#gid=0](https://docs.google.com/spreadsheets/d/1kHQUH8RvfUNrQuH3NWYMq8BzraEFF4QaG_XbfAcFV9k/edit#gid=0)

<sup>14</sup> <https://helpdesk.gijn.org/support/solutions/articles/14000036502-reporting-tips-and-tools>

<sup>15</sup> <https://gijn.org/whistleblowing/>

<sup>16</sup> <https://bit.ly/bcattools>

# **ANNEXE C : ENGAGEMENTS INTERNATIONAUX SUR LUTTE CONTRE LA CORRUPTION POLITIQUE LORS DES ÉLECTIONS**

## **MONDIAL**

### **Pacte international relatif aux droits civils et politiques (CCPR)**

#### **Article 25**

Tout citoyen a le droit et la possibilité, sans aucune des discriminations visées à l'article 2 et sans restrictions déraisonnables:

- (a) De prendre part à la direction des affaires publiques, soit directement, soit par l'intermédiaire de représentants librement choisis;
- (b) De voter et d'être élu, au cours d'élections périodiques, honnêtes, au suffrage universel et égal et au scrutin secret, assurant l'expression libre de la volonté des électeurs;
- (c) D'accéder, dans des conditions générales d'égalité, aux fonctions publiques de son pays.

#### **Article 26**

Toutes les personnes sont égales devant la loi et ont droit sans discrimination à une égale protection de la loi. A cet égard, la loi doit interdire toute discrimination et garantir à toutes les personnes une protection égale et efficace contre toute discrimination, notamment de race, de couleur, de sexe, de langue, de religion, d'opinion politique et de toute autre opinion, d'origine nationale ou sociale, de fortune, de naissance ou de toute autre situation.

### **Observation générale n°25 : Le droit de participer aux affaires publiques, le droit de vote et le droit à l'égalité d'accès à la fonction publique (CCPR Art. 25)**

Les personnes habilitées à voter doivent être libres de voter pour tout candidat à une élection et pour ou contre toute proposition soumise au référendum ou plébiscite, et libre de soutenir ou de s'opposer au gouvernement, sans influence indue ou coercition de quelque nature que ce soit qui puisse fausser ou entraver la libre expression de la volonté des électeurs. Ces derniers devraient pouvoir se forger une opinion de manière indépendante, sans être exposés à des violences ou à des menaces de violence, à la contrainte, à des offres de gratification ou à toute intervention manipulatrice.

## **Convention des Nations Unies contre la corruption**

Article 7. Secteur public

[...]

2. Chaque État Partie envisage aussi d'adopter des mesures législatives et administratives appropriées, compatibles avec les objectifs de la présente Convention et conformes aux principes fondamentaux de son droit interne, afin d'arrêter des critères pour la candidature et l'élection à un mandat public.

3. Chaque État Partie envisage également d'adopter des mesures législatives et administratives appropriées, compatibles avec les objectifs de la présente Convention et conformes aux principes fondamentaux de son droit interne, afin d'accroître la transparence du financement des candidatures à un mandat public électif et, le cas échéant, du financement des partis politiques.

4. Chaque État partie s'efforce, conformément aux principes fondamentaux de son droit interne, d'adopter, de maintenir et de renforcer des systèmes qui favorisent la transparence et préviennent les conflits d'intérêts.

## **AFRIQUE**

### **Convention de l'Union africaine (UA) sur la prévention et la lutte contre la corruption**

[...] le détournement par un agent public ou toute autre personne, de biens appartenant à l'Etat ou à ses démembrements qu'il a reçus dans le cadre de ses fonctions, à des fins n'ayant aucun rapport avec celles auxquelles ils sont destinés, à son propre avantage, à celui d'une institution ou encore à celui d'un tiers [...]

### **CEDEAO - Protocole de lutte contre la corruption**

1. Le présent protocole est applicable aux actes de corruption suivants :

[...]

le détournement par un agent public, de son objet initial, pour son propre compte ou le compte d'un tiers, de tous biens meubles ou immeubles, titres et valeurs appartenant à l'Etat, à une agence indépendante ou à un individu, que cet agent public a reçus en vertu de sa position et pour les besoins de l'Administration, pour leur conservation ou pour d'autres raisons.



## **SADC - Protocole contre la corruption**

Le présent Protocole est applicable aux actes de corruption suivants :

[...]

le détournement par un agent public, de son objet initial, pour son propre compte ou le compte d'un tiers, de tous biens meubles ou immeubles, titres et valeurs appartenant à l'État, à une agence indépendante ou à un individu, que cet agent public a reçus en vertu de sa position et pour les besoins de l'Administration, pour leur conservation ou pour d'autres raisons.

## **SADC - Principes et lignes directrices régissant les élections démocratiques**

### 2. PRINCIPES DE CONDUITE DES ELECTIONS DEMOCRATIQUES

2.2 Les États membres de la SADC doivent adhérer aux principes suivants dans la conduite d'élections démocratiques :

[...]

2.1.5 L'égalité des chances pour tous les partis politiques d'accéder aux médias d'État ;

2.1.6 Égalité des chances d'exercer le droit de vote et d'être élu ;

## **AMERIQUES**

### **OEA - Convention interaméricaine contre la corruption**

La présente Convention est applicable aux actes de corruption suivants :

[...]

Tout acte ou toute omission dans l'exercice de ses fonctions par un agent du gouvernement ou une personne qui exerce des fonctions publiques dans le but d'obtenir illégalement des avantages pour lui-même ou pour un tiers.

# ETATS ARABES

## Ligue des États arabes - Convention arabe contre la corruption

Article 4 :

Considérant que la description des actes de corruption, incriminés par la présente Convention, est soumise aux lois de l'État partie, chaque État, conformément à sa législation interne, adopte les mesures juridiques et autres nécessaires pour incriminer les actes suivants lorsqu'ils sont commis intentionnellement :

[...]

5 — Le trafic d'influence.

6 — Abus de fonction publique.

7 — Enrichissement illicite.

[...]

11 — Détournement de biens publics et leur acquisition illégale.

# ASIE

## Plan d'action communautaire de sécurité politique de l'ANASE 2025

A.2.3. Inculquer la culture de l'intégrité et de la lutte contre la corruption et intégrer les principes de celles-ci dans les politiques et pratiques de la communauté de l'ANASE

[...]

iii. Promouvoir la coopération de l'ANASE dans la mise en œuvre de la Convention des Nations Unies contre la corruption ;

iv. Renforcer la mise en œuvre des lois et réglementations nationales contre la corruption et des pratiques anti-corruption dans les secteurs public et privé au sein de l'ANASE, notamment par le biais de programmes de renforcement des capacités.

# EUROPE/EURASIE

## **Conseil de l'Europe / Comité des Ministres - Recommandation aux Etats membres sur des règles communes contre la corruption dans le financement des partis politiques et des campagnes électorales**

Article 5. Dons des personnes morales

[...]

c. Les Etats devraient interdire aux personnes morales contrôlées par l'Etat ou par les autres collectivités publiques de faire des dons aux partis politiques.

## **Conseil de l'Europe / Commission de Venise - Lignes directrices conjointes sur l'utilisation abusive des ressources administratives pendant les processus électoraux**

Ces lignes directrices couvrent les actions des fonctionnaires dans l'exercice de leurs fonctions officielles. Cela englobe la manière dont les fonctionnaires peuvent abuser de leurs fonctions et des moyens publics ou, à l'inverse, subir des pressions pour soutenir ou voter pour certains candidats aux élections. Ces lignes directrices couvrent également les actions des élus sortants, en particulier pendant la campagne. En règle générale, ces deux catégories ne se recoupent pas.

[...]

Certains des éléments qui figurent dans les lignes directrices peuvent nécessiter une base constitutionnelle ou législative formelle dans les ordres nationaux, tandis que d'autres éléments peuvent être prévus par les codes de déontologie, les codes relatifs au service public ou à la fonction publique ou résulter de l'application et de l'interprétation de la législation nationale par les tribunaux compétents. Dans tous les cas, il est important que la législation, les réglementations et les décisions judiciaires soient bien alignées, évitant les lacunes, les ambiguïtés et les dispositions contradictoires.

[...]

Les lignes directrices comportent trois parties. La première rappelle les principes fondamentaux applicables (partie II. A.). Les lignes directrices proprement dites portent sur la manière de prévenir et de réprimer l'utilisation abusive de ressources administratives pendant les processus électoraux,

et suggère tout d'abord à cette fin des améliorations à apporter à la législation électorale ou de droit commun (partie II. B.), puis des recours et des sanctions concrètes (partie II. C.).

## **OSCE - Document de la réunion de Copenhague de la Conférence sur la dimension humaine de la CSCE**

(5) Ils déclarent solennellement que, parmi les principes de la justice essentiels à l'expression complète de la dignité inhérente à la personne humaine et des droits égaux et inaliénables de tous les êtres humains, il faut mentionner les suivants:

[...]

(5.4) — une séparation nette entre l'État et les partis politiques ; en particulier, les partis politiques ne pourront se confondre avec l'Etat ;



Copyright © National Democratic Institute 2022